

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

Cures du canton de Vaud

LES CURES DU CANTON DE VAUD

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^{ème} siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion. La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs.

Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et, en particulier, ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO *Architecte cantonal*

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société. Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités. Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blancs depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud. Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine; nous devons nous montrer dignes de cet héritage; les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC

*Chef du Département des travaux publics,
de l'aménagement et des transports*



Cure de Granges-Marnand

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

PRINCIPE D'INTERVENTION



Locaux de paroisse

Si l'on en croit les historiens, l'implantation d'une cure à cet endroit date du Moyen Age, avec des transformations importantes en 1704, 1767, 1828 et 1989. Ce rappel pour illustrer que l'intervention qui vient de s'achever n'est qu'une étape dans la vie et l'histoire de ce bâtiment. Celle-ci est fondée sur le double principe du respect des témoins du passé et de l'affirmation de l'époque contemporaine.

L'utilisation de matériaux contemporains (l'acier, le béton armé), la construction d'espaces différents et la mise en place de relations nouvelles entre eux sont autant de moyens d'expression auxquels l'intervention de Granges-près-Marnand peut se référer.

Dans les conditions difficiles où nous avons repris ce mandat, le travail a essentiellement porté sur les deux aspects suivants :

LA RENOVATION

Avec l'aide des spécialistes et des experts, la remise en état et en valeur du bâtiment. Enduits, revêtements, ferblanterie, couverture, ossature en bois, etc. ont retrouvé leur aspect d'origine. Aucun effort n'a été épargné, même si les moyens financiers étaient restreints.

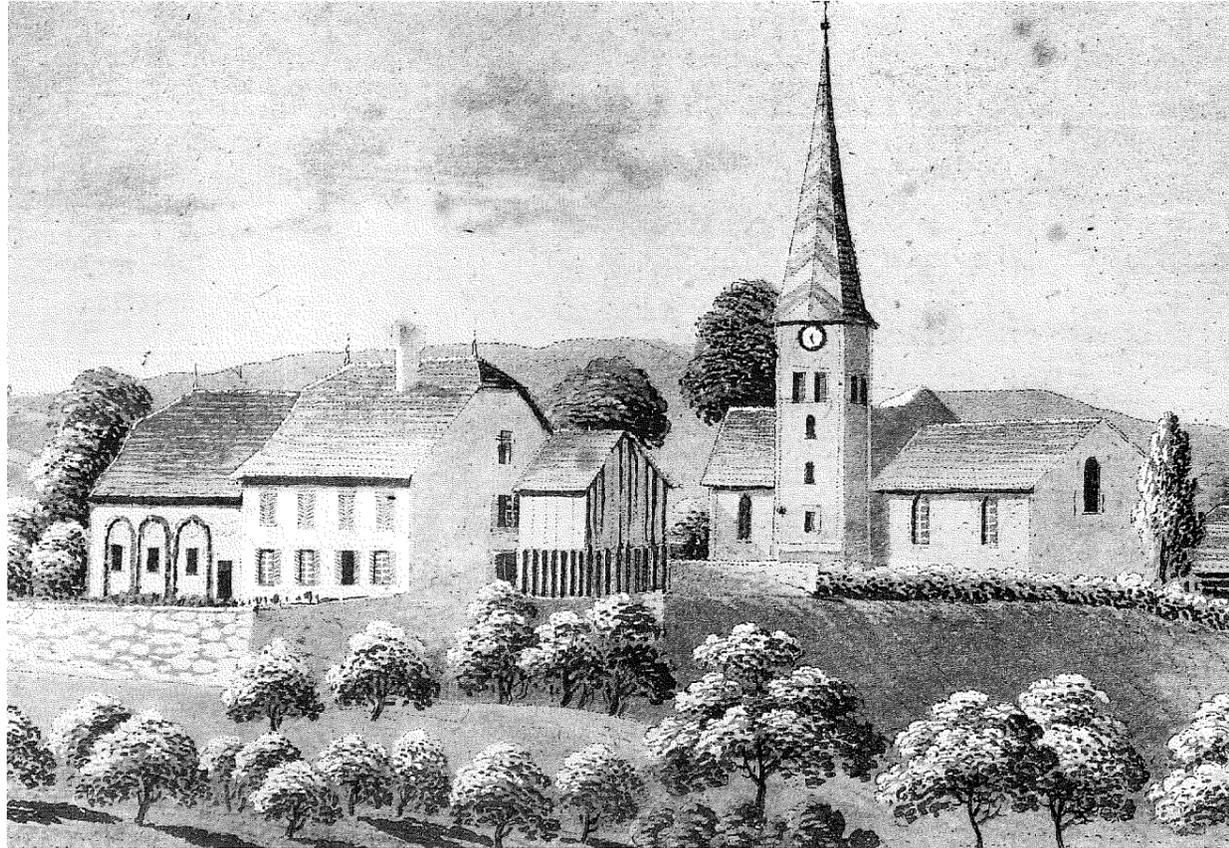
LA RECONVERSION

Le changement d'usage de la partie sud-est du bâtiment: rural, écurie, puis garage, enfin, aujourd'hui, locaux de réunion de la paroisse, cette partie a provoqué l'intervention contemporaine évoquée plus haut.

Enfin les aménagements extérieurs ont visé, dans la simplicité des moyens, à clarifier la relation entre la cure et l'église par la construction d'un escalier extérieur et des espaces qui s'y rapportent.

Le site, austère et superbe, a inspiré le choix de teintes froides, s'opposant au traitement plus coloré de l'église, à la silhouette caractéristique dans la plaine de la Broye.

Jean-Baptiste FERRARI *Architecte*



Gravure J.Weibel

La cure de Granges occupe certainement encore la même position qu'au Moyen Age, en bordure de l'église (1), C'est là en tout cas qu'elle figure sur un plan cadastral de 1674, à l'emplacement approximatif du bâtiment actuel (2).

Cet édifice tombait en ruine en 1591 et subit alors une importante reconstruction due au maçon Antoine Dind de Moudon et au charpentier Jacob Rybet de Lucens. L'essentiel des travaux entrepris nous échappe; on possède seulement quelques renseignements d'ordre secondaire : la cure fut couverte en tuiles et munies de 24 fenêtres de verre; elle contenait notamment un poêle ou chambre chauffée et un cabinet d'étude (3). En 1597, on y adjoignit une grange, couverte elle aussi en tuiles, qui devait s'élever sur un seul niveau (4).

Cette cure, qui fut parmi les premières à avoir été reconstruites par les Bernois, offrait un logement modeste. En 1685, le prédicant se plaignait du manque de cabinet d'étude chauffé et du fait qu'il n'existait qu'un fourneau dans la maison, celui du poêle de ménage (5). Le gouvernement lui aménagea alors une pièce où il puisse étudier aussi durant l'hiver (6). En l'absence de plans précis avant le XVIIIème siècle, il est difficile de restituer par les seules données historiques l'état de cette cure avant les importantes réparations de 1704, mal documentées (7), et surtout avant la reconstruction partielle de 1767-1772.

Les travaux effectués entre 1767 et 1772 se résument aux points principaux suivants :

- reconstruction de la façade sud-est dominant la Broye et d'une partie en tout cas de la façade nord-ouest de la cure, avec création de nouvelles baies
- reconstruction de la face nord-ouest de la grange
- réfection des deux charpentes, avec surélévation de celle de la grange
- création d'une chambre de domestique et d'une cave d'hiver dans ce qui devait être la travée nord-est (écurie ou remise) du rural, avec percement d'une fenêtre pour la chambre de domestique dans la façade nord-ouest
- création d'une allée menant au jardin, de lieux d'aisance, d'un garde-manger et, semble-t-il, d'un cabinet, qui ne sont pas localisables avec certitude mais devaient se trouver pour la majorité dans cette même partie du rural
- construction d'un escalier de pierre dans le vestibule et d'un petit escalier pour descendre à la cave
- pose de boiseries de hauteur dans les deux chambres du rez-de-chaussée et dans le cabinet d'étude (probablement à l'étage) et boisage partiel des deux grandes chambres de l'étage
- pose d'un poêle et d'une cheminée
- construction d'un couvert à bois en charpente à claire-voie (8).

Tous ces travaux ne doivent pourtant pas avoir modifié de manière essentielle la structure de la cure; le projet initial était assez modeste et c'est en cours de chantier que l'on dut faire des réparations plus considérables que prévu. Le devis, rédigé par l'architecte Abraham Burnand de Moudon (9) et supervisé par l'intendant des bâtiments bernois Johann Bernhard Sinner, fut exécuté sous la surveillance du seigneur de Marnand, Franz Christoph Müller, en remplacement du bailli de Moudon (10). Melcher Leibundgut et Ulrich Dähler père et fils se chargèrent de la maçonnerie

et de la pierre de taille, Jean-Pierre Chevalley de la charpente, le menuisier Rotter des boiseries et des fenêtres, le serrurier Burkardt de tous les ferrements; le potier de terre Grosmann de Moudon posa un poêle de catelles chauffant deux chambres et le sculpteur Christian Reist tailla sur la façade un petit écusson à l'ours de Berne.

La restauration de 1828 prévoyait notamment le rafraîchissement des peintures et des enduits intérieurs (11), ainsi que la pose de plafonds de gypse; elle a laissé comme principales traces deux poêles de faïence blanche, exécutés par le potier de terre Pilloux, et la cheminée de l'étage (12).

Les multiples réfections subies depuis 1591 permettent difficilement de définir le type d'origine de l'édifice. Si l'on admettait que la partie du logement proprement dite (sans la chambre de domestique et les dépendances créées sur la première travée du rural) s'étendait en 1591 sur une même surface que l'actuelle (13), on aurait un type de plan assez proche de ce qui se pratiquait dans les autres cures de l'époque, à mi-chemin entre le plan rectangulaire allongé du logement de Rances et le plan carré de celui de Montpreveyres.

Monique FONTANNAZ *Historienne*

NOTES :

(1) ACV, Bk 1, 1536, 12 v.- Vers 1543, un cheseau dépendant anciennement de l'église de Granges, situé devant l'église (c'est-à-dire probablement devant l'entrée), avait pour limites à l'est les aisances de la cure, au nord le chemin menant à la cure et, enfin, au sud, une oche dépendant de la même cure (ACV, Fn 87, vers 1543, 11). (2) ACV, GB 310/a, 1674-1675, fol. 35-36/62-63. (3) ACV, Bp 34/6, c.b. 1591-1592. (4) ACV, Bp 34/7, c.b. 1597-1598.-Cf infra 1767-1772. (5) ACV, Bd 14/d, 1685, 35. (6) ACV, Bb 1/21, m.b.r., 459, 5 janvier 1685; Bp 34/21, c.b. 1688. (7) Le seul détail précis concerne un bâtiment indépendant construit pour le four à une quinzaine de pas de la cure (ACV, Bb 1/35, m.b.r., 361, 22 novembre 1704; Bp 34/24, c.b. 1704-1705, 68). (8) Cette annexe était appuyée contre la face est de la cure (ACV, GB 310/c, plan cad. 1880, fol. 3. (9) ACV, Bm 2/1 b, 154-158, devis approuvé le 31 août 1768. (10) ACV Bb 1/82, m.b.r., 459, 18 décembre 1767; Bb 1/83, 181, 12 août; 209, 27 août; 234, 5 septembre 1768. (11) Il est même fait mention, dans un projet, de "pâtrissage marbré à fresque" (ACV, K IX 407/45, 15 mars 1828; aimable communication de M. Paul Bissegger). (12) ACV, K IX 407/45, 13 février; 15 mars; 26 mars; 15 avril; 30 avril; 16 juillet 1828; K XV a/5-13, 1828, pp. 293, 306, 313, 390, 403; K XV a/5 -14, 1829, pp. 84, 205. (13) Voir le rapport de l'archéologue d'après lequel le logement du XVI^{ème} siècle s'étend en tous cas sur toute la longueur des faces sud et est de l'actuel.

L'analyse archéologique de la cure de Granges-près-Marnand n'a pu être menée que de manière fort succincte et ponctuelle et se résume à un simple constat. Dès lors, les résultats qu'elle a livrés doivent être considérés comme partiels; néanmoins, ils confirment pour la plupart certaines données connues ou hypothèses issues des documents historiques.

LA CURE DU XVI^{ème} SIECLE

Les structures du bâtiment semblent ne rien avoir conservé de l'ancienne cure médiévale, qui se trouvait vraisemblablement au même emplacement. En 1591, le bâtiment est reconstruit sur un tracé qui a pu être reconnu de manière incomplète. Les données archéologiques qu'il a été possible de déceler indiquent un plan en forme de L, ouvert vers nord-ouest (1). L'aile méridionale se développait vers l'ouest, à partir de la façade orientale, conservée; elle était divisée en deux espaces distincts par un mur de refend, que l'on retrouve aux deux niveaux de l'habitation. L'aile septentrionale se développait dans le sens nord-sud, à partir de la façade nord de l'aile méridionale. Elle présentait le même type de division intérieure; de plus, au niveau inférieur, le volume nord était divisé en deux parties, une cave semi-enterrée occupant l'angle nord-est du bâtiment, en longeant la façade orientale. Toutefois, ce développement n'est pas confirmé. Il demeure possible que la façade ouest de l'aile méridionale se soit poursuivie vers le nord, pour se retourner vers l'est et rejoindre l'angle nord-ouest de l'aile septentrionale, selon un tracé conférant à l'ensemble un plan quadrangulaire.

Les structures de ce bâtiment ont conservé quelques traces d'ouvertures primitives, à encadrement de molasse. Ainsi, la façade orientale était dotée à l'origine d'une porte, plus ou moins en son centre, et de deux petites fenêtres au niveau inférieur, dont une éclaire encore la cave; au niveau supérieur, seul l'angle supérieur droit d'une ouverture a pu être décelé dans les maçonneries. Une porte au moins s'ouvrait à chacun des niveaux, dans la façade ouest de l'aile septentrionale; au cas où le plan en L était confirmé, la porte du niveau supérieur devait probablement donner sur une galerie. De plus, il est vraisemblable que les petites fenêtres au rez de l'extrémité est de la façade nord appartiennent aux structures de ce bâtiment.

En 1597, un rural est annexé. Cette construction, essentiellement en bois, n'a apparemment conservé aucun vestige dans la cure actuelle. Rien ne peut être dit sur son organisation; elle devait probablement se développer vers l'ouest, comme actuellement.

LA CURE DU XVIII^{ème} SIECLE

La cure du XVIII^{ème} siècle correspond à l'édifice actuel, qui intègre dans sa partie orientale l'ancien bâtiment. De ce dernier, subsiste apparemment une grande partie des structures intérieures. Extérieurement, l'entier de la façade orientale semble conservé, de même que l'extrémité inférieure est de la façade nord; le reste de cette dernière, ainsi que la façade sud, disparaissent pour être remplacés par les façades

actuelles, se développant uniformément sur la totalité de la longueur du nouveau bâtiment. Le point de rencontre entre habitation et rural est marqué sur les façades nord et sud par une chaîne verticale. Les chaînes d'angle et la plupart des ouvertures et des tablettes sont en grès coquillier (pierre de la Molière); les encadrements de fenêtre sont en molasse.

Les données historiques signalent, pour le XVIIIème siècle, des travaux en 1704, en 1781 et entre 1767 et 1772. Malheureusement, les investigations furent trop limitées et ponctuelles pour qu'il soit possible d'attribuer avec certitude les diverses parties de la construction à chacun de ces chantiers. Néanmoins, les observations faites sur la façade ouest du rural autorisent à émettre quelques hypothèses. Cette façade se distingue par son matériau grossier et par la mauvaise qualité de sa maçonnerie. Un contrefort fut adossé à son extrémité sud, pour renforcer cette partie du bâtiment, butant ainsi contre la façade sans lui être lié. L'adjonction de cet élément semble s'inscrire dans le cadre d'interventions effectuées en 1781. Dès lors, la façade ouest du rural peut avoir été élevée en 1704, lors de la rénovation de la cure et de la grange, ce qui aurait signifié qu'à ce moment déjà, la cure présentait le même plan qu'aujourd'hui. Les travaux de reconstruction qui se dérouleront entre 1767 et 1772, conférant à l'édifice son aspect actuel, peuvent, sur le plan de l'enveloppe du bâtiment, avoir porté essentiellement sur les nouvelles façades nord et sud, remplaçant celles de 1591 et leur probable prolongation de 1704.

Philippe JATON *Atelier d'archéologie médiévale S.A.*

(1) *Le plan de la cure se développe sur un axe nord-est/sud-ouest. Par simplification, nous décalons cette orientation de manière à situer les deux façades longitudinales respectivement au nord et au sud.*



Entrée des locaux de paroisse

ANALYSE DU RESTAURATEUR

Dans le cadre des recherches et des études préliminaires avant les travaux, la mission du restaurateur est d'effectuer une série d'examen et de sondages stratigraphiques sur les murs afin de définir chronologiquement les différentes étapes de décoration picturale.

A l'extérieur, ces examens ont mis au jour trois importantes étapes d'intervention différentes pour le décor de la cure. La première étape, correspondant à l'état XVIIIème siècle, comprend pour le fond un enduit à grains fins, lissé et badigeonné en blanc. Les encadrements de portes et fenêtres sont badigeonnés en gris bleuâtre. La deuxième étape, vraisemblablement contemporaine des travaux de 1828, pose un enduit frotté et badigeonné en gris clair sur les fonds et surpeint les encadrements en ocre jaune. La dernière étape, avant les travaux de restauration, peint les fonds en blanc et les encadrements en gris. Les couleurs, traditionnelles, évoquent chaque fois pour les encadrements un matériau pierreux (la pierre de St-Triphon, la pierre calcaire du Jura ou la molasse).

L'extérieur de la grange présente à l'origine un fond blanc, avec les encadrements peints en gris bleu; à noter la chaîne d'angle de la façade nord-ouest qui est peinte en ocre jaune. Lors des travaux de 1828, le fond est surpeint en ocre jaune, ainsi que les encadrements.

La petite annexe de 1828 est à l'origine badigeonnée en route, avec une série de filets blancs qui évoque un appareil régulier; le bois est peint en bleu clair.

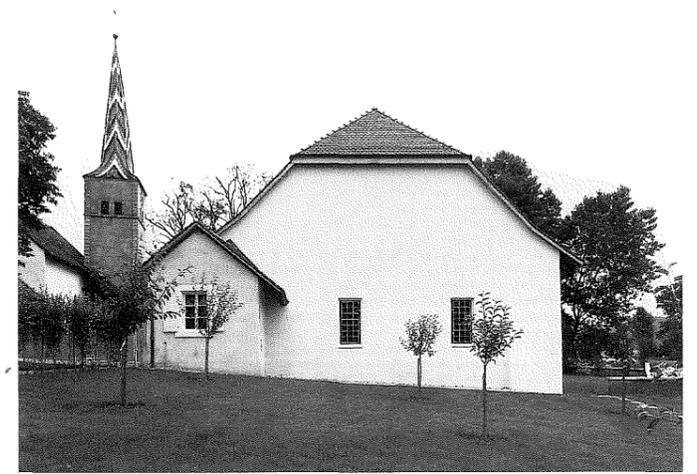
A l'intérieur, la corridor d'entrée comprend d'intéressants fragments peints de la cure antérieure à la construction actuelle. Le fond des murs est badigeonné en blanc et les ouvertures sont entourées par une bande gris bleu, soulignée par un filet noir. Le plafond à solives et entrevous est également badigeonné en gris bleu. Le colombage des murs à hourdis qui relie le rez-de-chaussée et le premier étage est également gris bleu. Il n'est pas rare de trouver ces couleurs sur le bois et sur les encadrements dans les corridors : citons par exemple l'auberge communale Les Platanes de Chésereux et la cure de Montpreveyres. Les transformations interdisant le retour à ce décor, il a été décidé de conserver le statu quo de l'état avant restauration, à savoir un opus quadratum beige, à filets rouges.

A l'intérieur, les examens et les sondages réalisés sur les couches de peinture couvrant les boiseries ont confirmé la tradition en matière de couleur : les teintes du XVIIIème siècle sont gris vert ou gris bleu et les surpeints s'éclaircissent au fil des étapes. Notons encore que les lambris des salons sont à l'origine monochromes. L'intérieur d'une armoire boisée d'une pièce du premier étage a conservé sa couleur rouge flamboyante d'origine : on croit savoir par les textes que cette couleur, avec le bleu foncé, avait quelque vertu pour tenter de lutter contre les attaques des insectes xylophages.

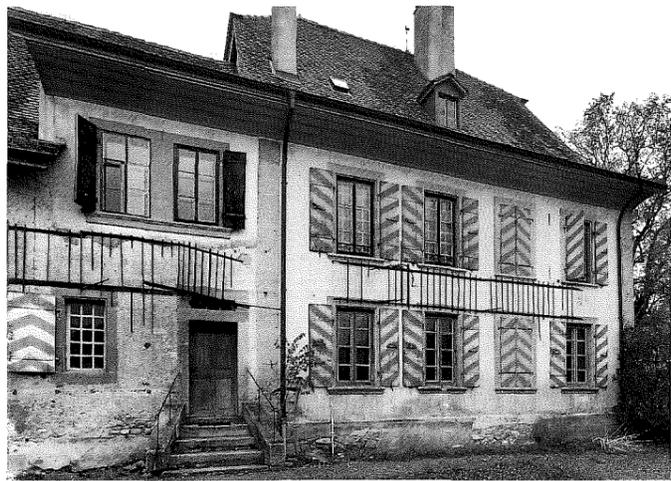
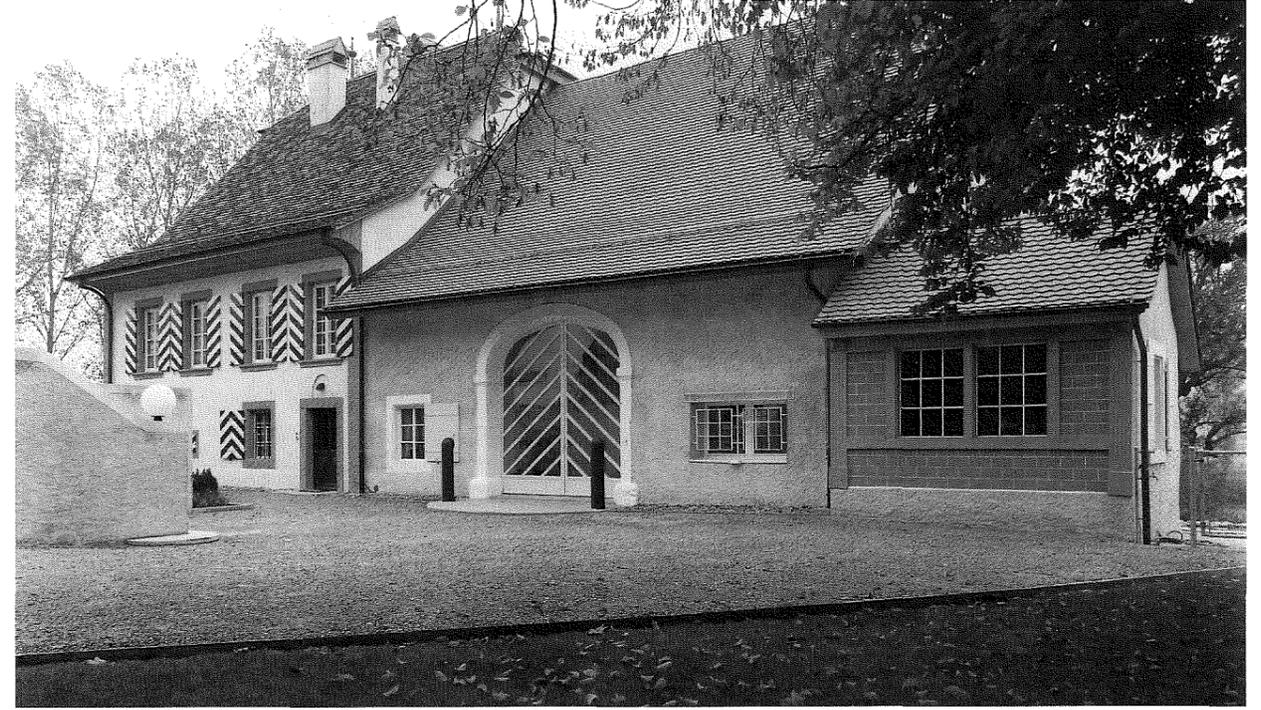
Eric-J. FAVRE-BULLE *Restaurateur*



AVANT



APRES



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	16 octobre 1985
Relevés, études et projets	29 juillet 1986
Plans d'exécution, soumission	12 février 1987
Approbation du crédit	27 mai 1987
Mise à l'enquête	Janvier 1988
Début des travaux	2 mai 1988
Occupation des locaux	1er octobre 1989
Décompte final	Juin 1991



ECHAFAUDAGES

Tubulaires sur le pourtour du bâtiment avec pont de couvreur.

MACONNERIE

Démolition des cloisons et fonds pour réfection de la cuisine. Démolition de cloisons au 1er étage pour agrandissement de la chambre à coucher et déplacement de la salle de bains. Démolition du fond dans le hall au rez. Exécution d'un dallage sur chape dans la cuisine et le hall au rez. Piquage et crépissage à la chaux sur certains murs intérieurs dans la cure. Démolition de murs dans les locaux paroissiaux, terrassement du fond, fouilles pour le drainage, coffre en gravier, dallage en béton CP 30, création d'une fenêtre de 180x80 cm dans l'ancienne ouverture du garage. Exécution de murs et dalles pour la création d'un local W.C.-lavabo. Piquage murs intérieurs, remplissage d'empochements, crépissage à la chaux, couche de finition avec adjonction de ciment Laforge blanc. Exécution d'un mur d'affichage en béton apparent dans le hall de la salle de paroisse. Piquage des murs de façades, crépis à la chaux, maintien des parties d'anciens crépis. Assainissement des pieds de façades, drainage sur le pour-

tour du bâtiment, chemise de drainage et natte anti-contaminante, regards de visite pour les canalisations.

PIERRE NATURELLE

Brassage, lavage des encadrements. Réfection de joints, etc., et scellements. Réagrègement des montants en molasse et de la voûte. Remplacement du seuil de porte en grès de la Molière et deux encadrements de fenêtres.

CHARPENTE

Remise en état de certains chevrons, poteaux, bras et poutres transversales. Réfection des chevêtres pour canaux de fumée. Réfection du plancher des combles cure et paroisse et isolation de celui-ci. Fourniture et pose d'un lambris à clin sur les chevrons de la toiture de la paroisse. Création d'une plate-forme d'accès à la toiture pour le ramonage. Remplacement des larmiers, virevents et moulures. Réfection des berceaux. Elévation du plancher du rural de 1.40 m. Restauration des piliers en chêne et sapin.

MENUISERIE EXTERIEURE

Dépose et repose des fenêtres et portes d'entrée.

FERLANTERIE

Démontage de toute la ferblanterie existante. Déplacement d'une tabatière. Remontage et remplacement des pièces abîmées. Pose de chéneaux et descentes neufs. Pose des deux épis de faitage.

PROTECTION CONTRE LA Foudre

Installation d'un paratonnerre à cage.

COUVERTURE

Recouverture de l'ancienne tuile. Pose d'un nouveau lattage et d'un contre-

lattage. Remaniement complet de la couverture sur la cure avec incorporation de tuiles neuves. Couverture avec tuiles neuves sur la salle de paroisse.

PEINTURE EXTERIEURE

Décapage manuel des fenêtres, portes et volets et avant-toit. Peinture à la chaux sur les façades et souches hors toit. Nettoyage des fausses briques sur les façades de l'annexe et réfection de celles-ci.

VOLETS

Remplacement partiel des volets, réfection des autres.

INSTALLATION ELECTRIQUE

Démontage des installations existantes. Nouveau raccordement électrique et modification des installations intérieures. Pose de nouvelle lustrerie.

CHAUFFAGE

Démontage des installations existantes, fourniture et pose d'une nouvelle chaudière en fonte. Tubage de la cheminée existante. Installation de 14 radiateurs dans la cure avec raccordement aux conduites existantes. Installation d'une chaudière par le sol dans la salle de paroisse. Isolation des conduites.

INSTALLATION SANITAIRE

Création d'une nouvelle salle de bains. Raccordement de la cuisine et de la buanderie. Création d'un groupe sanitaire pour handicapés dans la salle de paroisse. Création d'un W.C. séparé et lave-mains au rez de la cure.

CUISINE

Pose d'un agencement.

PLATRIERIE

Démontage des plafonds existants. Pose de plafonds suspendus sous la poutraison. Réfection d'enduits sur certains murs.

OUVRAGES METALLIQUES

Pose d'une porte métallique vitrée, thermolaquée, en remplacement de l'ancienne porte de grange pour l'accès à la salle de paroisse.

MENUISERIE INTERIEURE

Remise en état des portes existantes. Pose d'une porte anti-feu dans la chaufferie. Reconstitution des seuils en chêne existants. Démontage des boiseries et reconstitution de celles-ci, ouverture des fentes et pose de filipos. Restauration des plafonds en bois. Reconstitution du tambour d'entrée de la cure.

CLOISONS

Cloisons mobiles par panneaux dans la salle de paroisse.

RETEMENTS DE SOL

Carrelage posé au mortier dans les salles de bains, W.C., cuisine de la cure. Idem dans la salle de paroisse. Frise en Famaflor sur le pourtour des carrelages de la salle de paroisse. Remise en état des parquets et imprégnation des seuils.

RETEMENTS DE PAROIS

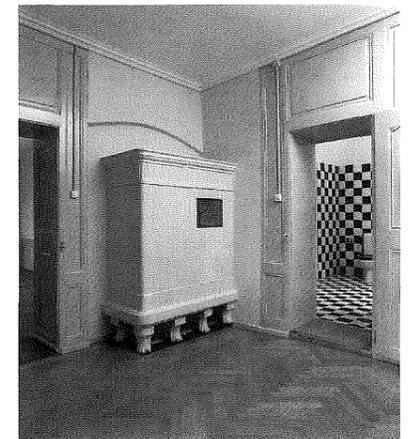
Carreaux de faïence sur toute la hauteur dans la salle de bains de la cure et entre les meubles des cuisines cure et paroisse. Arrachage des papiers peints, ponçage, collage. Pose de nouveaux papiers peints.

FUMISTERIE

Démontage et remontage de deux poêles en céramique. Réfection de la cheminée de salon avec foyer en molasse et foyer de sol en grès de molasse. Réfection d'un poêle portatif. Tubage des canaux de fumée existants.

PEINTURE INTERIEURE

Décapage et peinture des boiseries et portes. Décapage et peinture des plafonds boisés. Peinture sur les murs crépis et sous les plafonds en plâtre. Peinture sur les radiateurs. Peinture minérale sur les murs de la cage d'esca-



lier et du dégagement de la cure, traçage et peinture d'une frise avec chablon et de filets. Ponçage et peinture sur les vitrages et fenêtres métalliques dans la salle de paroisse. Peinture minérale sur les tablettes, socles, murs de W.C. et tableaux d'affichage en béton dans la salle de paroisse.

TRAITEMENT DU BOIS

Traitement de la charpente avec un fongicide.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Réfection de la place d'accès. Création d'un escalier entre l'église et la cure et d'un escalier d'accès à la terrasse sud. Construction d'un mur de soutènement sous la terrasse côté sud. Mise en place de terre végétale, plantation d'une haie, engazonnement, taille des arbres. Remise en ordre des chemins d'accès.

CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon normes 116

A/Cure

Rez-de-chaussée	
- cave, chaufferie, citerne	128.31 m3
- hall, cuisine, salon, salle à manger	666.88 m3
Etage	
- vestibules, bains, 4 chambres	562.49 m3
Combles	
- galetas cure	393.59 m3
Total Cure	1'751.27 m3

B/Salle de paroisse

Rez-de-chaussée	
- entrée, cuisine, W.C., salle 1, salle 2	570.89 m3
Combles	
- galetas salle de paroisse	466.78 m3
Total Salle de paroisse	1'037.67 m3

Total CUBE SIA

2'788.94 m3

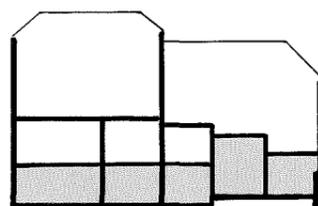
MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	4'458.00 m2
Surface de la cure	206.19 m2
Surface de la salle de paroisse	123.31 m2
Surface de la terrasse	270.00 m2
Surface du verger et de la place	3'858.50 m2

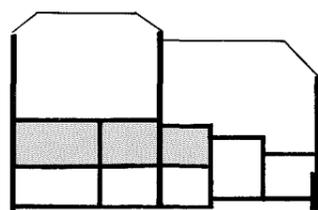
Surface brute des planchers

Rez-de-chaussée Cure	
- logement, annexes	150.69 m2
1er étage Cure	
- logement	133.36 m2
Rez-de-chaussée Salle de paroisse	
- salles, cuisine	114.82 m2
Total (habitable)	398.87 m2

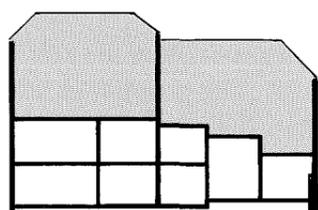
Combles Cure	125.93 m2
Combles Salle de paroisse	140.97 m2
Total (non habitable)	266.90 m2
Total surface brute	665.77 m2



Rez-de-chaussée



Etage



Combles

COÛT DE L'OPERATION

MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr. 457.65 / m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 1'917.15 / m2
Coût total / m3 SIA	Fr. 648.35 / m3
Coût total / m2 brut	Fr. 2'715.95 / m2
Indice moyen	104.4
(Indice de Zurich, base 01.10.1988 = 100)	

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	31'720.--	1.75 %
101 Relevés, analyses	27'650.--	
109 Sondages	3'284.--	
196 Géomètre	786.--	
CFC 2 BATIMENT	1'276'390.85	70.60 %
211.1 Echafaudages	33'540.--	2.6 %
211.6 Maçonnerie	293'380.--	23.0 %
214.1 Construction en bois	68'490.--	5.4 %
216 Pierre naturelle	15'500.--	1.2 %
221 Fenêtres et portes extérieures	22'000.--	1.7 %
222 Ferblanterie	14'674.--	1.1 %
223 Protection foudre	5'320.--	0.4 %
224 Couverture	47'540.--	3.7 %
227 Peinture extérieure	33'820.--	2.6 %
230 Installation électrique	43'707.--	3.4 %
241 Installation chauffage	43'839.--	3.4 %
247.5 Conduits de fumée	9'818.--	0.8 %
250 Installations sanitaires	32'075.--	2.5 %
258 Aménagement de cuisine	21'000.--	1.6 %
271 Plâtrerie	19'810.--	1.6 %
272 Ouvrage métallique	76'156.--	6.0 %
273 Menuiserie	125'732.--	9.9 %
277 Cloisons en éléments	11'070.--	0.9 %
281.2 Revêtement de sol synthétique	4'418.--	0.4 %
281.6 Carrelages	17'630.--	1.4 %
281.7 Parquets	10'019.--	0.8 %
284 Fumisterie et poêlerie	16'192.--	1.3 %
285.1 Peinture intérieure	70'110.--	5.5 %
285.2 Conservation du bois	16'540.--	1.3 %
286 Assèchement du bâtiment	3'346.--	0.3 %
287 Nettoyage	4'233.--	0.3 %
291 Honoraires architecte	199'751.85	15.6 %
293 Honoraires ingénieur acousticien	7'500.--	0.6 %
292 Honoraires ingénieur civil	3'700.--	0.3 %
294 Honoraires ingénieur chauffage	5'480.--	0.4 %
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	404'899.--	22.39 %
411.1 Maçonnerie	152'891.--	
411.6 Mur de soutènement	160'458.--	
413.3 Construction en acier	166.--	
421 Travaux de jardinage	9'700.--	
425.2 Revêtement de sol	78'389.--	
443 Installation électrique	3'295.--	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	78'184.70	4.32 %
511 Autorisations, gabarits	1'402.25	
512 Taxes, raccordements	4'259.85	
513 Dispense PC	22'500.--	
523 Photographies	5'868.--	
524 Frais de reproduction	7'497.--	
566 Bouquet	2'977.90	
572 Electricité de chantier	3'762.70	
575 Bennes	3'222.--	
583 Divers ECAI	470.--	
596.4 Acousticien	3'140.--	
596.7 Experts	23'085.--	
CFC 9 DECORATION	17'000.--	0.94 %
980 Oeuvre d'art	17'000.--	
TOTAL DES TRAVAUX	1'808'194.55	100.00 %

ORGANISATION

1. Par décision du 13 décembre 1985, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Thierrens, Granges-près-Marnand et Gingins.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. J.-C. MONNIER, rapporteur	M. G. MARGOT
Mme J. CODEREY	M. J. MASSON
M. W. BAUMGARTNER	M. G. STETTLER
M. A. PILLER	M. J. THUILLARD
M. H. BÖGLI	M. M. ZWEIFEL
M. E. CABOUSSAT	

accompagnée de :
M. M. BLANC, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par son décret du 10 mai 1987, un crédit global de Fr. 4'720'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 1'353'000.-- destinés à la cure de Granges-près-Marnand.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

Etat de Vaud, Service des bâtiments :

- M. H.-R. BRAUN, chef de la Section travaux
- M. J.-P. CHATELAIN, représentant du maître de l'ouvrage
- M. J. FALCONNIER, responsable technique pour le chauffage des bâtiments de l'Etat de Vaud

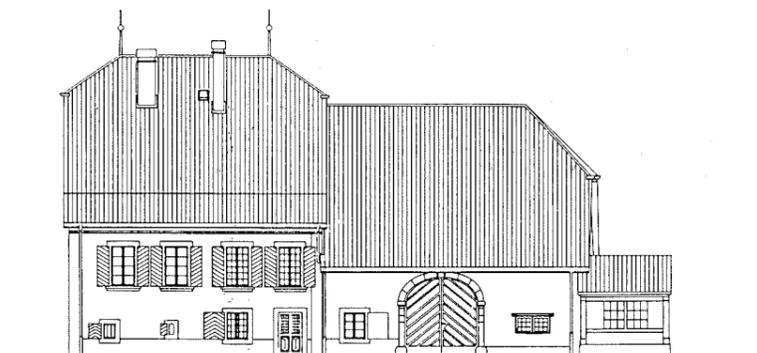
Mandataires :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| - Architecte | M. J.-B. FERRARI |
| - Collaborateur architecte | M. Th. HERDE |
| - Ingénieur civil | MM. CARROZ & KÜNG |
| - Ingénieur en chauffage | M. A. FONTANNAZ |
| - Géomètre | MM. GILLIAND & PERRIN |
| - Photos | MM. FIBBI-AEPPLI et F. BERTIN |

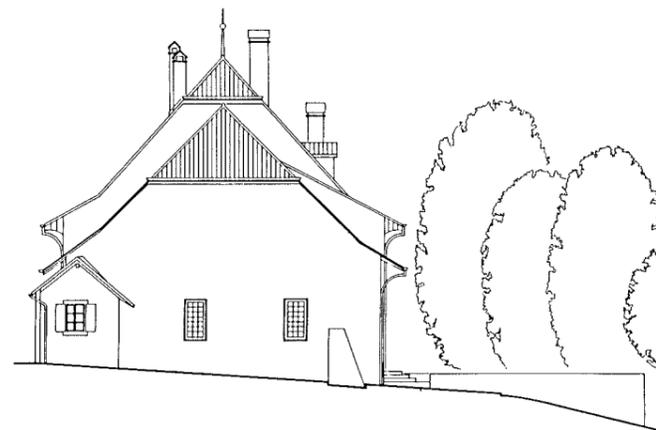
Spécialistes :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Archéologue | M. PH. JATON |
| | Atelier d'archéologie médiévale |
| - Restaurateur | M. E.-J. FAVRE-BULLE, |
| | Atelier Saint-Dismas |
| - Expert maçon | M. R. SIMOND |
| - Expert trait. charpente | M. O. JOTTERAND |
| - Historienne | Mme M. FONTANNAZ |

LES FAÇADES



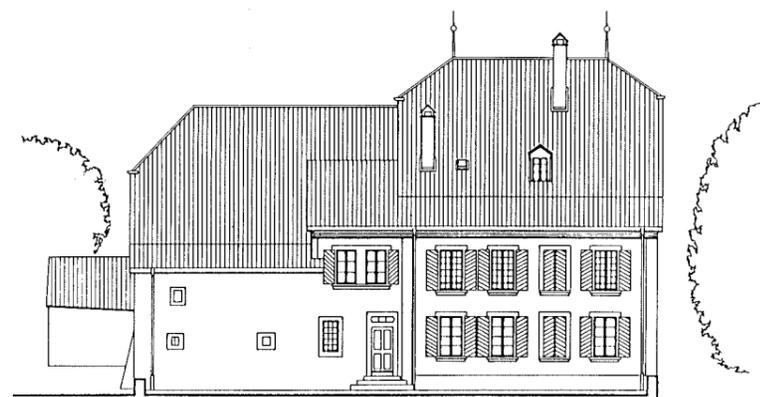
FAÇADE NORD-OUEST



FAÇADE SUD-OUEST

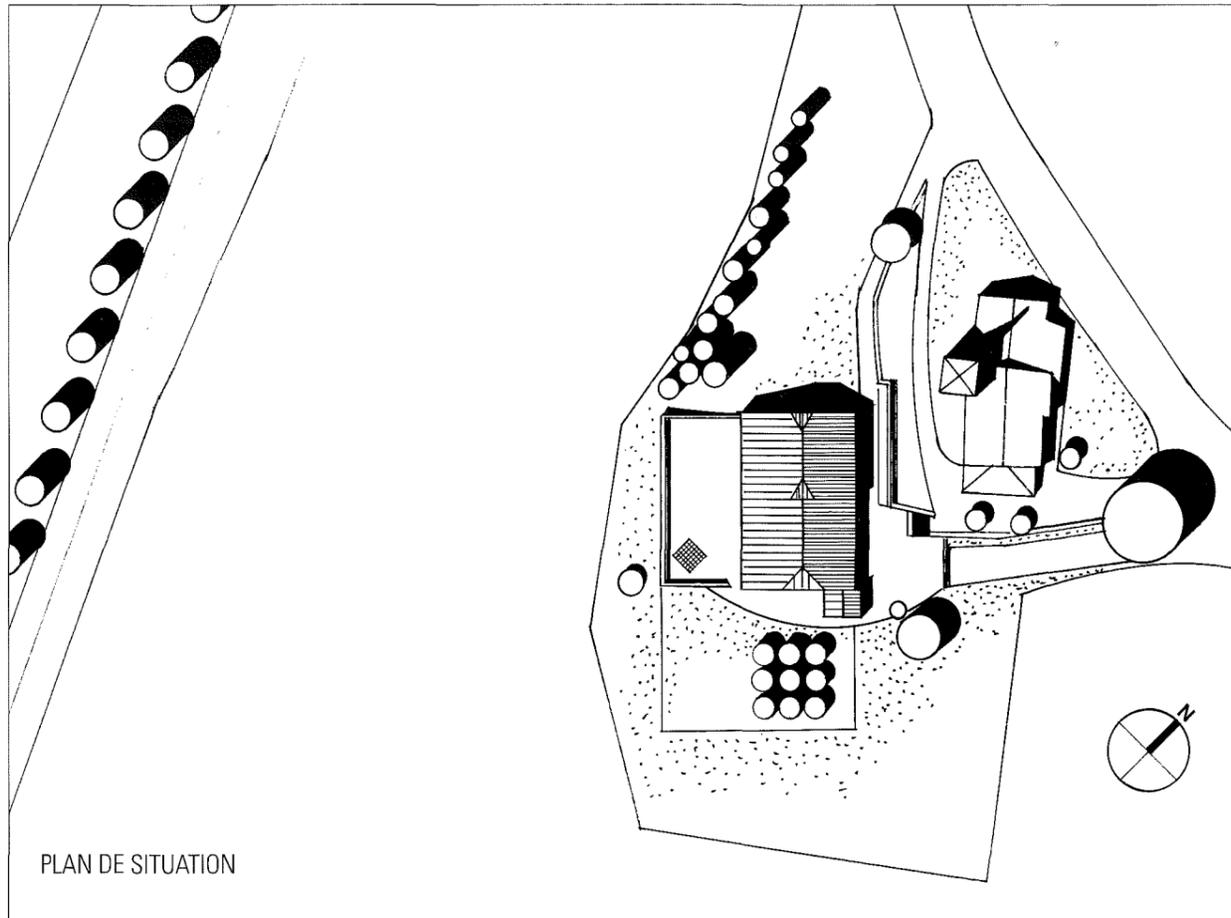


FAÇADE NORD-EST

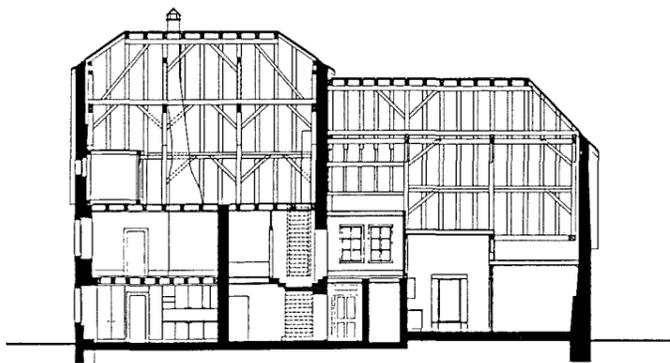


FAÇADE SUD-EST

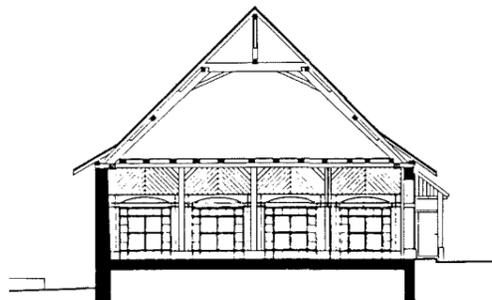
LES PLANS



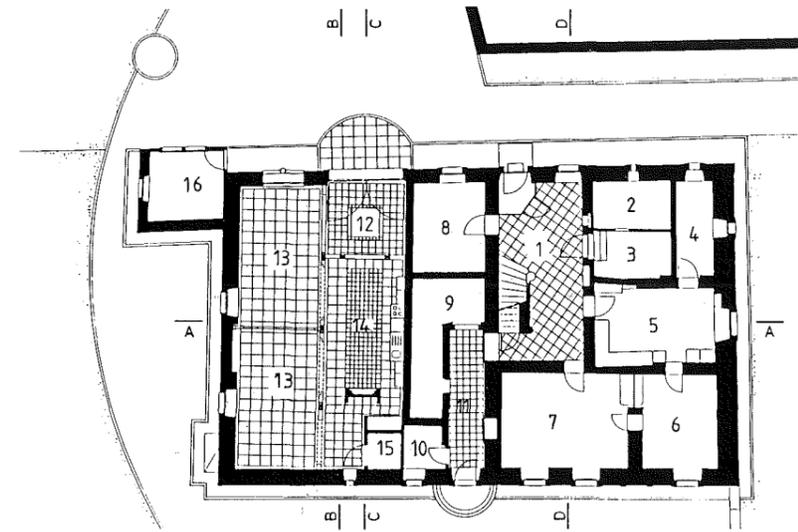
PLAN DE SITUATION



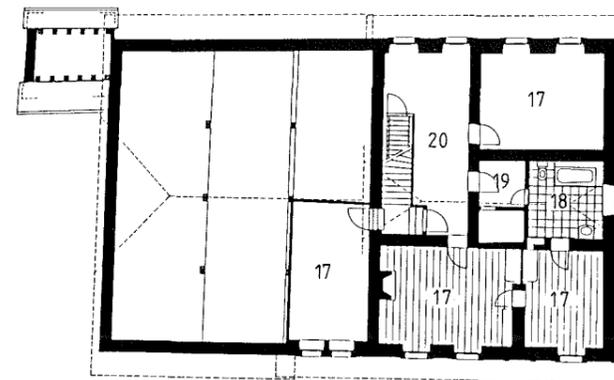
COUPE A - A



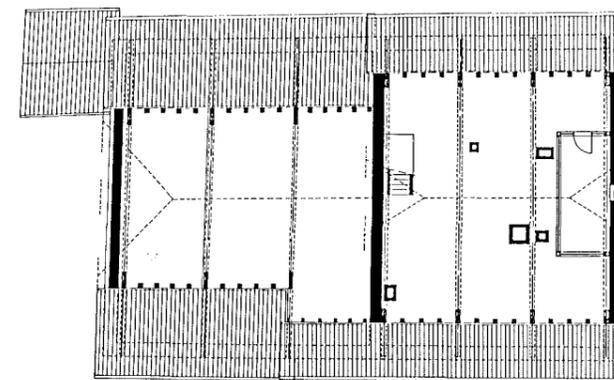
COUPE B - B



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE



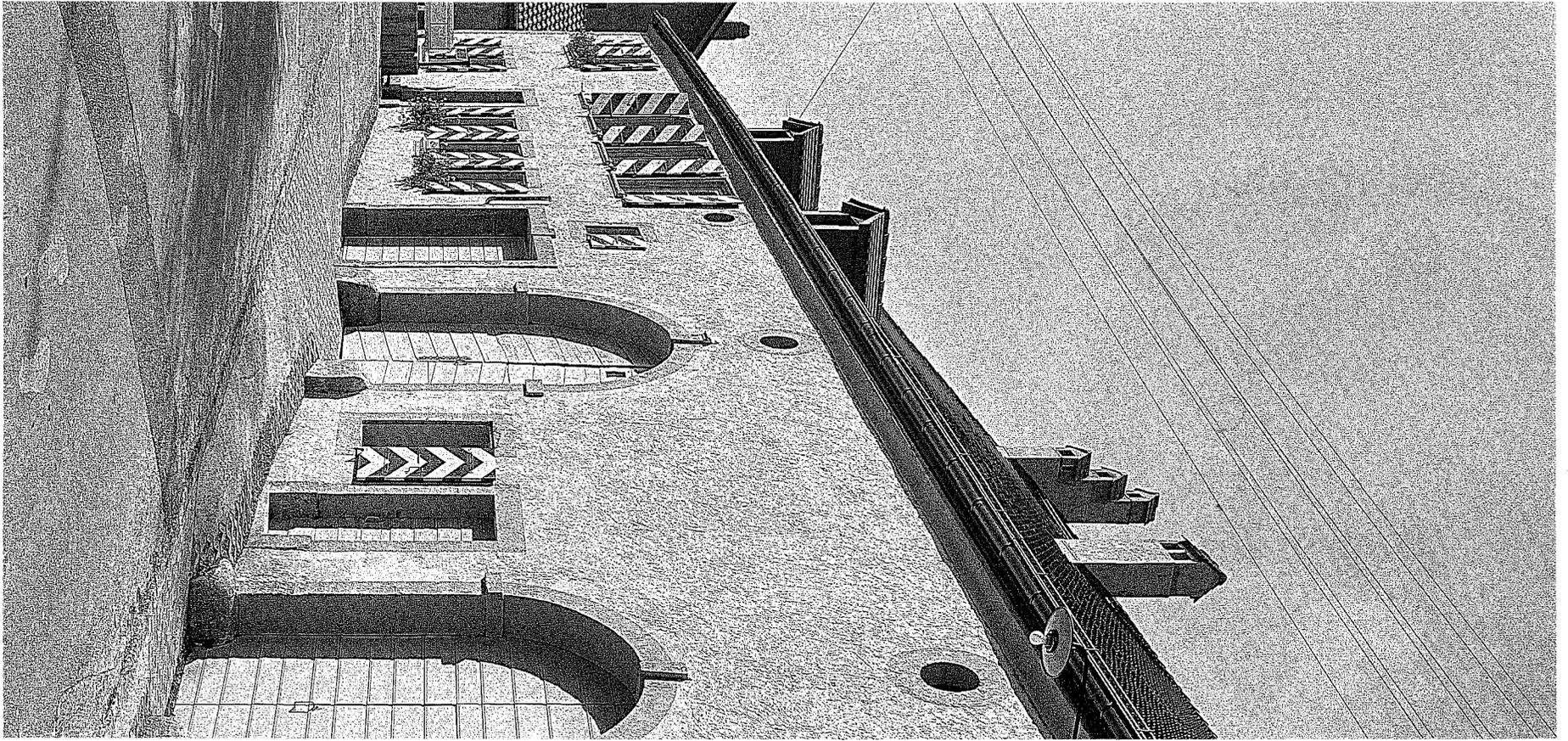
COMBLES

- Légendes:*
- Rez-de-chaussée*
1. Hall
 2. Citerne
 3. Chaufferie
 4. Cave
 5. Cuisine
 6. Salle à manger
 7. Salon
 8. Chambre
 9. Buanderie
 10. WC
 11. Hall
 12. Entrée paroisse
 13. Salles
 14. Foyer
 15. WC paroisse
 16. Atelier

- Etage*
17. Chambres
 18. Bains
 19. Vestibules
 20. Hall

LES ENTREPRISES

CUANOUD S.A.	Echafaudages	Marnand
CUANOUD S.A.	Maçonnerie	Marnand
CAPRARA S.	Pierres naturelles	Lausanne
STAUFFACHER S.A.	Charpente	Donatyre
RENOANTIC	Restauration du bois	La Tour-de-Peilz
BLANK J.-R. S.A.	Menuiserie	Granges-Marnand
RAPIN FRERES	Ferblanterie	Granges-Marnand
PERUSSET A. S.A.	Paratonnerre	Lausanne
STAUFFACHER S.A.	Couverture	Donatyre
AUER CH. S.A.	Peinture-plâtrerie	Marnand
BESSON W. & FILS	Installation électrique	Lucens
DOUSSE E. S.A.	Chauffage	Payerne
RAPIN FRERES S.A.	Installation sanitaire	Granges-Marnand
BAUMGARTNER S.A.	Cuisine	Payerne
KARLEN S.A.	Ouvrages métalliques	Villars-Ste-Croix
FERAL, MANCINI FRERES	Ouvrages métalliques	Chavannes-Renens
HÜPPE FORM	Cloisons en éléments	Pully
FAMAFLOR S.A.	Revêtements de sol	Lausanne
MARCUARD G.	Revêtements de sol	Grandcour
BLANC & CIE S.A.	Revêtements de sol	Lausanne
AUER CH. S.A.	Revêtements de parois	Marnand
OBRIST & CIE	Fumisterie	Neuchâtel
GOOD P.	Fumisterie	Prilly
PARAXYL S.A.	Traitement du bois	Crissier
KRÜGER S.A.	Assèchement du bâtiment	Lausanne
JORAND J.F.	Jardinage	Grandcour



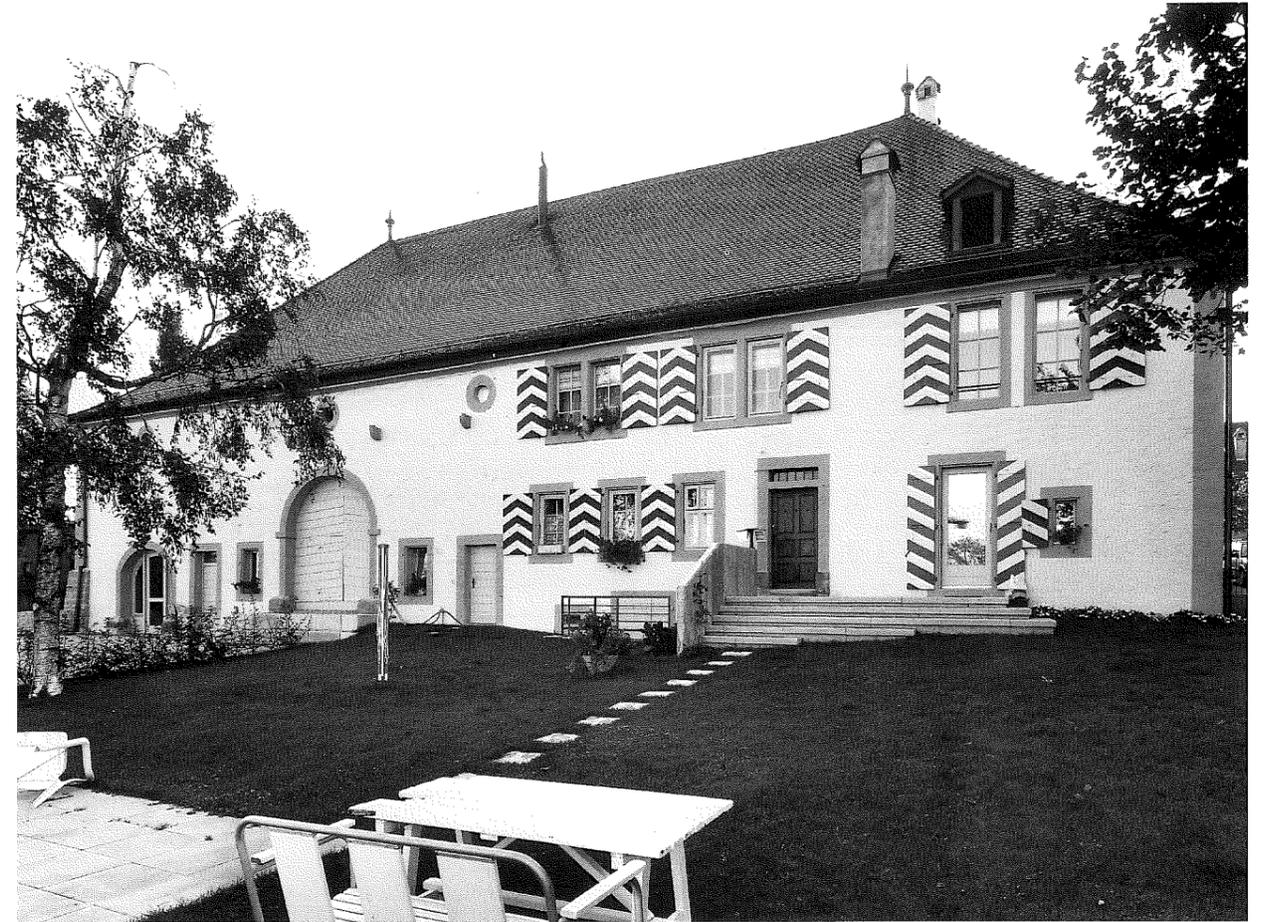
Cure de Thierrens

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

PRINCIPE D'INTERVENTION



Réaménagement du bassin existant



Zone de détente pour l'appartement

Depuis que ce bâtiment abrite le logement du pasteur (1769), il a subi plusieurs interventions afin de correspondre au besoin de chaque époque.

Dans le cadre des travaux de rénovation et en redonnant la septième pièce au logement du pasteur, il s'en suivit une succession de modifications. Il apparut essentiel de retrouver la disposition initiale du bâtiment en ramenant la cuisine au rez-de-chaussée, ainsi que la salle à manger et le bureau du pasteur. Une fois l'escalier originel réhabilité, le plan typique des fermes de la région réapparissait avec son couloir traversant caractéristique. Afin de poursuivre la démarche dans ce sens, certaines ouvertures intérieures réalisées le siècle dernier furent obturées, ce qui donna un second appartement au rez-de-chaussée (de deux pièces).

A la suite de cette refonte du plan, les locaux utilisés par la paroisse se sont trouvés fortement diminués; dès lors une solution de compromis n'aurait pas été satisfaisante. Afin de permettre de retrouver le caractère du bâtiment, la partie occidentale ayant toujours servi au logement, les locaux paroissiaux ont trouvé place dans l'ancienne écurie et remise situées dans la partie orientale.

L'accès à la grange étant maintenu, l'utilisation par le Service des routes de l'Etat reste assurée.

La réalisation de ces travaux a permis une utilisation optimale des espaces généreux de ce bâtiment tout en respectant les exigences des monuments historiques.

Jean-Paul ROBERT et Jean-Daniel LIECHTI *Architectes*



Gravure J. Weibel, 1828

La cure de Thierrens ayant été établie seulement en 1769 dans le bâtiment actuel, l'histoire de celui-ci avant cette date reste mal connue. D'après l'inscription figurant sur la porte de la grange et d'après le rapport fourni par l'intendant des bâtiments Sinner au moment de l'échange avec la cure, cet édifice aurait été construit en 1732 par le père du vendeur, le capitaine Comte (1). Cependant, on ne peut pas certifier qu'il ait été bâti entièrement à neuf cette année-là. Les deux groupes de fenêtres rapprochées reposant sur une tablette continue, à l'extrémité sud de la façade, quelques portes intérieures en chêne et un encadrement de porte chanfreiné situé entre l'ancienne cuisine et la buanderie évoquent plutôt un style de la fin du XVIII^e siècle; toutefois, cet archaïsme pourrait se comprendre pour une maison villageoise. La question se pose également de savoir si le logement n'a occupé peut-être à l'origine que l'extrémité sud-ouest du bâtiment sur la largeur d'une seule pièce. Celui-ci se serait étendu par la suite du côté du rural, tout d'abord au rez-de-chaussée; on peut dire en tout cas que la pièce de l'angle est existait déjà au XVIII^e siècle, à en juger par ses boiseries datant probablement de 1771 (2). A l'étage, les deux chambres neuves donnant par quatre fenêtres sur la façade sud-est ne furent pratiquées qu'entre 1795 et 1799 sur une partie de la grange (3). L'extension se termina au début du XX^e siècle par la création des deux pièces nord de l'étage.

Quelques indications fournies directement ou indirectement par les documents de la fin du XVIII^e siècle permettent de formuler certaines hypothèses sur la composition du logement avant 1795. La cure comportait en tout cinq pièces habitables. Au rez-de-chaussée, il devait y avoir, outre une cuisine et une sorte de cave, deux chambres principales s'ouvrant sur la façade sud-est et une pièce réservée semble-t-il aux domestiques dans l'angle nord. A l'étage, il est possible qu'il y ait eu aussi une cuisine au centre, avec un vestibule, un cabinet au nord et une chambre donnant sur la cour, munie peut-être d'une cheminée.

Monique FONTANNAZ *Historienne*

NOTES:

(1) ACV, Bb 1/83, m.b.r., 357, 25 novembre 1768; *passim*. (2) ACV, Bb 1/86, m.b.r., 59 14 juin; 217, 30 septembre 1771; Bp 34/36, C.b. 1771-1772, 74. (3) ACV, Bm 2/5, 105-109, 8 mars 1794; devis accordé le 30 avril 1794; ACV, H 365, 570 - 584, 18 octobre 1798 - 16 février 1800: exécution de ce devis et d'ouvrages supplémentaires.

Dans le cadre des recherches et des études préliminaires avant les travaux, la mission du restaurateur est d'effectuer une série d'examens et de sondages stratigraphiques sur les murs afin de définir chronologiquement les différentes étapes de décoration picturale.

Les examens et analyses ont mis au jour sept étapes d'intervention différentes pour l'extérieur. L'état d'origine du XVIII^{ème} siècle n'est guère défini et il semble que, dans une deuxième ou troisième étape, les encadrements sont peints en gris bleu. L'étape suivante décrépité les façades et applique un nouveau revêtement, un enduit lissé badigeonné en blanc; les encadrements sont surpeints en ocre jaune; une chaîne d'angle droite et une chaîne - séparant le rural de l'habitation - sont marquées à frais dans l'enduit.

La cinquième étape, vraisemblablement du XIX^{ème} siècle, adopte un badigeon bleu clair pour les fonds de façades et un gris bleu, avec filet noir sur les bords, pour les encadrements. Les deux étapes suivantes ne changeront pas fondamentalement l'aspect extérieur de la cure.

Comme on le voit, les couleurs utilisées pour souligner l'architecture s'inscrivent dans la palette de teintes largement utilisées dans la région : le gris bleu (mélange de noir de vigne et de chaux) et l'ocre jaune pour les encadrements, couleurs évoquant chaque fois un matériau pierreux, et le blanc ou le gris bleu clair pour les fonds.

A l'intérieur, les examens et les sondages réalisés sur les couches de peinture couvrant les boiseries ont confirmé la tradition en matière de couleur : les teintes du XVIII^{ème} siècle sont gris vert ou gris bleu et les surpeints s'éclaircissent au fil des étapes. Notons encore que les lambris des salons sont à l'origine monochromes, sauf un surpeint du XIX^{ème} siècle qui a introduit un rechampissage sur les plates-bandes des lambris d'un salon du rez-de-chaussée.

Eric-J. FAVRE-BULLE *Restaurateur*

La découverte d'un tel ensemble homogène de tuiles, datant très vraisemblablement de la même époque et montrant de nombreuses inscriptions et décorations, paraît tout à fait exceptionnel (1).

Ce sont des tuiles de fabrication artisanale, caractérisées par l'aspect pratiquement identique de leur surface extérieure. Celle-ci est rythmée par des gouttières parallèles tracées avec les doigts, dont deux se terminent en accolade dans la pointe. Le millésime de 1731, qui apparaît sur plusieurs d'entre elles, permet de les situer autour de cette date. De plus, le bâtiment semble avoir fait l'objet d'une reconstruction, au moins partielle, en 1732, alors qu'il ne servait pas encore de cure (2). Les initiales et les noms gravés dans l'argile encore tendre, vraisemblablement par un mouleur ou un planairon, n'ont pas pu être tous identifiés (3). Cependant, le nom de tuilier "Jacob Pahud d'Ogens", qui apparaît sur l'une des tuiles, permet d'attribuer cet ensemble à la tuilerie d'Ogens. Son existence est attestée par les plans cadastraux dès la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'en 1867 en tous cas (4). A côté de décorations plutôt sobres et plus ou moins courantes, comme des ondulations ou des motifs géométriques, il faut mentionner le dessin assez élaboré d'un oiseau aux ailes déployées et accompagné d'une inscription : "Oyseau de proye animé de volée qui s'enva avec fureur". Les oiseaux semblent avoir constitué un sujet d'inspiration assez courant pour décorer les tuiles, notamment à la tuilerie d'Ogens comme le montre un modèle daté 1769 et signé "Pahud d'Ogens" (5).

Toute une série de tuiles semblables, provenant de villages aux environs de Thierrens et datées entre 1715 et 1769, confirment que les éléments mis de côté à la cure de Thierrens correspondent à un type local tant à cause du format que de l'aspect de la surface extérieure et peut-être même de certains motifs décoratifs.

Michèle GROTE *Historienne des monuments*

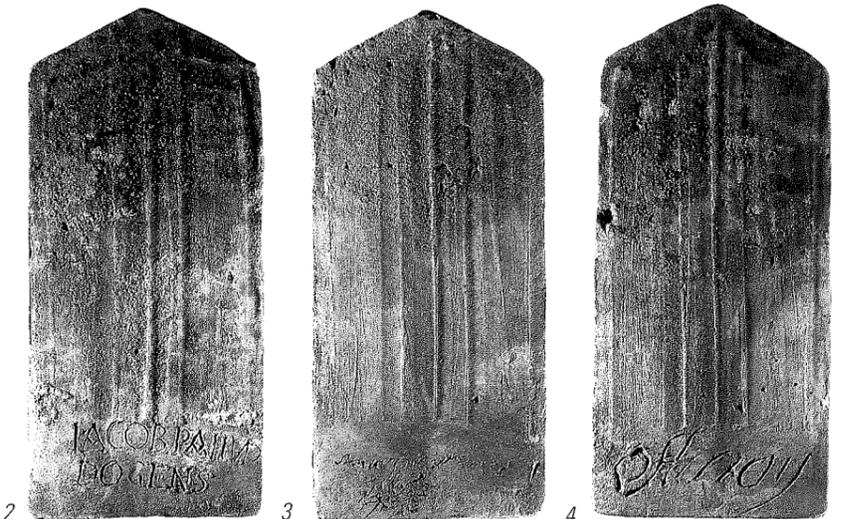


1

Quelques tuiles parmi les plus belles trouvées sur le toit de la cure montrant un dessin d'oiseau exceptionnellement précis (1), le nom du tuilier, Jacob Pahud d'Ogens (2), peut-être celui d'un mouleur, Arnoy (3), et finalement la date de 1731 (inventaire des tuiles anciennes du canton de Vaud nos 218/4, 5, 6, 2).

NOTES:

(1) La maison du Grand-Pré à Moudon, démolie en 1988, constitue un des rares cas comparables connus. (2) Monique Fontannaz, Cure de Thierrens, dossier historique, juin 1985. (3) Planairon: aide du mouleur qui portait les tuiles fraîchement moulées dans les rayons de séchage. (4) ACV, GB 201/a, plans, 1675-1678, fol. 67-68; GB 132/g, plans 1737, fol.87-88; GB 209/a, plans 1808, fol. 1; Gb 209/b, plans 1867, fol. 6. (5) Inventaire des tuiles anciennes du canton de Vaud: MHA VD nos 147/13, 246/4, 207/63, 207/27.



2

3

4

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Relevé	Février 1985
Avant-projet/études salle de paroisse	Printemps 1985
Projet	Octobre 1985
Plans d'exécution provisoires	Novembre 1985
Préparation des soumissions et appels d'offres	Décembre 1985
Mise à jour de la demande de crédit	Février 1987
Approbation du crédit	Mai 1987
Devis complémentaire salle de paroisse/2 pièces	Janvier 1989
Mise à l'enquête	Janvier 1989
Début des travaux	Mai 1989
Fin des travaux	Octobre 1990
Décompte final	Avril 1991

Photo page de droite:
Ancienne cuisine, actuellement coin repas.

MACONNERIE

Démolition des escaliers intérieurs, démolition des galandages et mur de l'écurie, piquage des fonds et des crépis intérieurs et extérieurs. Dallage et chapes. Canalisations nouvelles pour l'ensemble du bâtiment, exécution en séparatif. Souches et capes de cheminées, crépissage à la chaux des murs intérieurs et façades. Aménagements extérieurs, bassin, murs, chemins et places.

ECHAFAUDAGES

Sur le pourtour du bâtiment.

CHARPENTE

Démolition du couvert face Ouest. Etayage de la charpente partie orientale pendant la démolition du mur de séparation entre la remise et l'écurie. Nettoyage et traitement de toutes les pièces. Lambrissage à clin. Plancher sur poutraison, plafond salle de paroisse. Isolation complète des combles avec panneau de laine de verre et plancher - parois en bois aggloméré.

PIERRE NATURELLE

Remplacement des pièces de grès abîmées à la corniche, encadrements de fenêtres. Grattage et jointoyage entre les pierres, brossage de toutes les surfaces. Réfection de l'escalier intérieur et repose des seuils des portes intérieures.

MENUISERIE

Création de fenêtres doubles complémentaires et pose de nouveaux vitrages contemporains dans partie salle de paroisse. Volets rénovés. Boiseries intérieures restaurées dans leur ensemble et remise en état de tous les éléments existants.

VITRERIE

Verres isolants pour les nouvelles menuiseries. Plots de verre dans nouveau percement de la salle de paroisse.

COUVERTURE

Changement total de la couverture existante, environ 900 m².

FERBLANTERIE

Changement total de la ferblanterie afin de permettre une bonne ventilation de la toiture par les larmiers posés à fleur des corniches en pierre.

PEINTURE EXTERIEURE

Peinture des façades en encadrement, teinte selon époque retrouvée lors des analyses; fond blanc coquille d'oeuf, tailles ocre jaune. Volets à chevrons selon ancien modèle.

ELECTRICITE

Redistribution complète depuis la nouvelle introduction souterraine. Séparation en trois groupes distincts, pose des installations apparentes sur boiseries.



CHAUFFAGE

Production de chaleur mazout entièrement neuve, branchée sur citerne existante. Distribution basse température, chauffage de sol au rez-de-chaussée et par radiateurs à l'étage.

SANITAIRE

Installation nouvelle depuis la conduite communale.

CUISINE

Équipement et mobilier nouveau selon les critères actuels.

PLATRERIE - PEINTURE INTERIEURE - PAPIERS PEINTS

Restauration des plafonds existants et pose de plafonds suspendus complémentaires. Peinture des boiseries et des murs crépis, papier ingrain dans l'ensemble des pièces d'habitations. Remise en couleur avec des tons anciens des plafonds bois et recherche de teinte pour parties contemporaines.

SERRURERIE

Prolongement de la structure porteuse de la charpente bois dans la salle de paroisse et mise en valeur de la fonction structure par une recherche de forme.

MENUISERIE

Réparation des boiseries et restauration de toute la menuiserie. Compléments fenêtres et portes. Salle de paroisse, paroi de séparation châssis bois, isolation insérée entre les deux faces en bois aggloméré peintes.

CLOISON MOBILE

Séparation de la salle de paroisse en deux locaux distincts avec paroi mobile phonique.

RETELEMENTS DE SOLS

Habitation : carrelage au rez-de-chaussée et circulations étage, linoléum à l'étage et chambres, parquet dans le salon de l'étage. Salle de paroisse, lino-

léum. Faïence sur parois des locaux sanitaires et entre les meubles de cuisines.

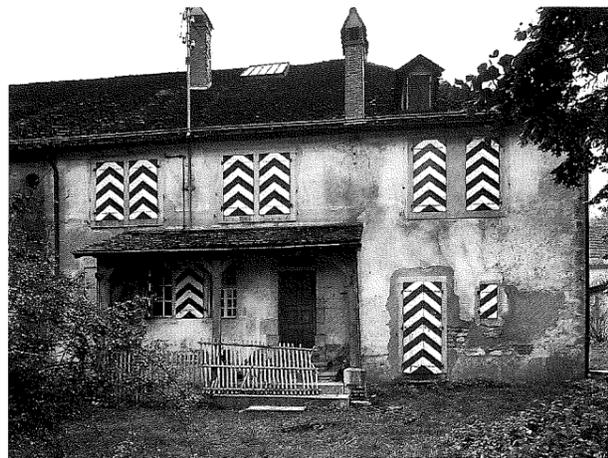
FUMISTERIE

Tubage de deux cheminées et pose d'un tube isolé pour nouvelle chaufferie. Restauration d'une cheminée murale et pose d'un poêle suédois dans la salle à manger du logement du pasteur.

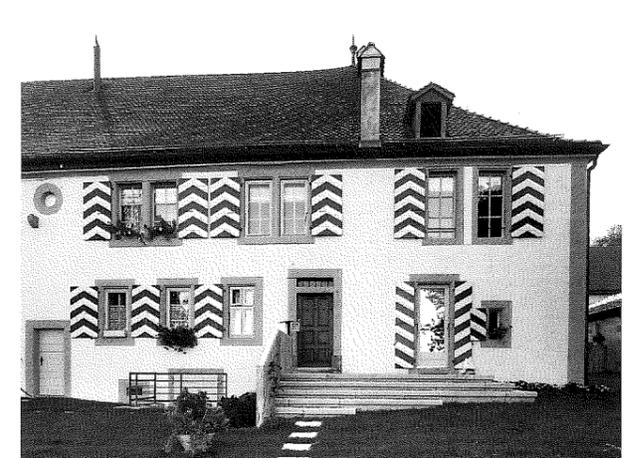
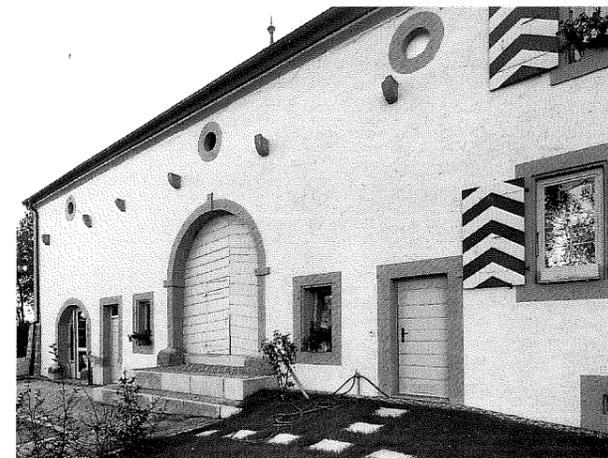
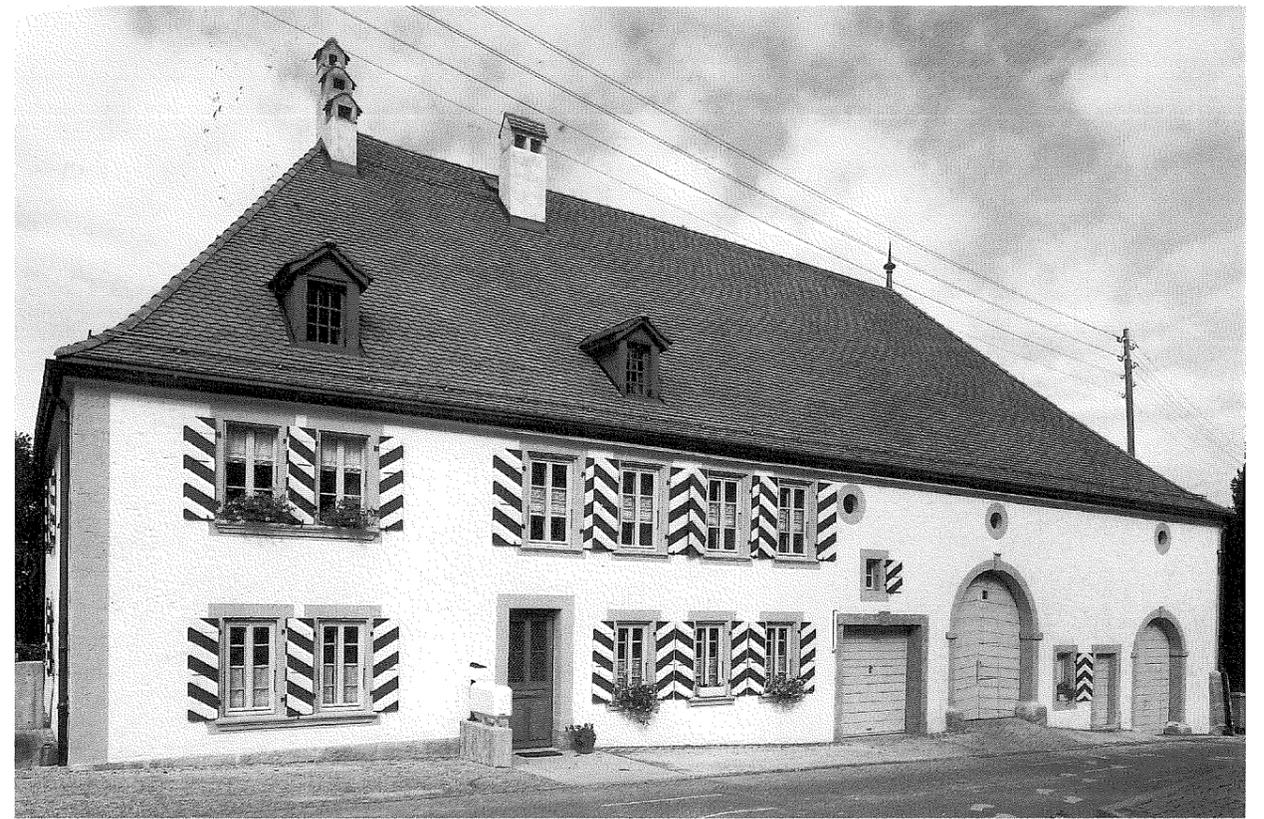
AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Dégagement et restauration du bassin circulaire. Réalimentation en eau de la chèvre avec construction d'une vasque demi-circulaire et cascade de liaison entre les éléments. Remodelage des murs, places sèches et chemins d'accès. Liaison salle de paroisse avec parking salle communale. Aménagement du stationnement de véhicules pour partie habitation. Les places et accès ont été réalisés en limonat et pavés. Taille des arbres, nettoyage des arbres et réensemencement.

AVANT



APRES





Ancienne cuisine (après travaux)

CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon norme 116

A/Cure

Cave	93.24 m ³
Rez-de-chaussée	475.22 m ³
Etage	812.18 m ³
Combles	689.25 m ³
Communs	150.57 m ³
Total Cure	2'220.46 m³

B/2 pièces

Rez-de-chaussée	343.98 m ³
Galetas	94.76 m ³
Total 2 pièces	438.74 m³

C/Service des routes

Rez-de-chaussée	105.46 m ³
Grange	1'248.29 m ³
Total Service des routes	1'353.75 m³

D/Salle de paroisse

Rez-de-chaussée	681.80 m ³
Total Salle de paroisse	681.80 m³
Total CUBE SIA	4'694.75 m³

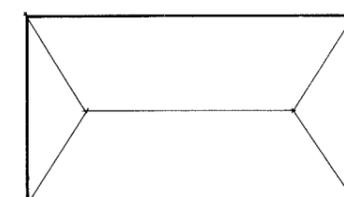
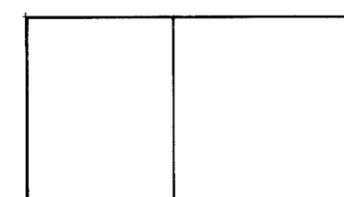
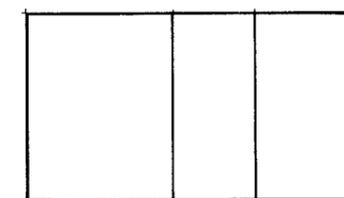
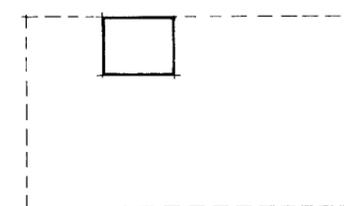
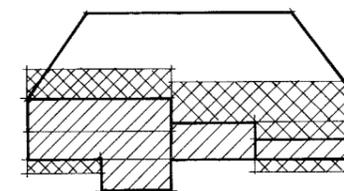
MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	3'436.00 m ²
Surface bâtie	502.00 m ²
Surface de l'appartement du pasteur	713.95 m ²
Surface du 2 pièces	117.40 m ²
Surface Service des routes	214.65 m ²
Surface de la salle de paroisse	167.00 m ²

Surface brute des planchers

Sous-sol Cure	128.45 m ²
Etage Cure	228.15 m ²
2 pièces	101.40 m ²
Salle de paroisse	157.00 m ²
Total (habitable)	615.00 m²
Sous-sol Cure	30.00 m ²
Rez-de-chaussée Cure	55.10 m ²
Etage Cure	44.10 m ²
Combles Cure	228.15 m ²
2 pièces	16.00 m ²
Service des routes	214.65 m ²
Salle de paroisse	10.00 m ²
Total (non habitable)	598.00 m²

Total surface brute 1'213.00 m²



COUT DE L'OPERATION

MATRICE DES COUTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr. 293.70/m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 1'136.75/m2
Indice moyen	113.5
Indice de Zurich, base 01.10.1988 = 100	

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	108'304.85	6.10 %
101 Relevés-sondages	55'042.--	
112 Démolition	22'243.65	
152 Canalisations	11'050.20	
191 Architectes	13'404.--	
196 Géomètre	6'565.--	
CFC 2 BATIMENT	1'403'944.85	79.30 %
211.1 Echafaudages	11'366.80	0.8 %
211.5 Béton	13'360.--	0.9 %
211.6 Maçonnerie	231'009.15	16.5 %
214.1 Charpente	160'777.30	11.5 %
216. Pierre naturelle	48'783.--	3.5 %
221.0 Fenêtres et portes extérieures	32'218.--	2.3 %
221.9 Vitrierie	6'232.--	0.4 %
222 Ferblanterie	17'582.--	1.3 %
224 Couverture	83'972.--	6.0 %
227.1 Peinture extérieure	41'342.--	2.9 %
228.0 Volets-contrevents	6'323.--	0.4 %
230 Installation électrique	62'580.--	4.5 %
240 Installation de chauffage	54'680.--	3.9 %
250 Installations sanitaires	31'351.--	2.2 %
258 Aménagement de cuisines	43'012.--	3.1 %
271 Plâtrerie	28'047.--	2.0 %
272 Serrurerie	23'803.50	1.7 %
273 Menuiserie	98'462.30	7.0 %
274 Verres translucides	2'800.--	0.2 %
277.1 Cloisons mobiles	12'530.--	0.9 %
281.2 Revêtement de sols synthétique	16'278.--	1.2 %
281.6 Carrelage	21'868.80	1.6 %
281.7 Revêtement de sol en bois	6'200.--	0.4 %
282.1 Papiers peints	5'611.--	0.4 %
282.4 Céramiques	8'981.--	0.6 %
284 Fumisterie et poêlerie	18'810.--	1.3 %
285.1 Peinture intérieure	59'813.--	4.3 %
285.2 Traitement de charpente	26'378.--	1.9 %
287 Nettoyage	5'389.--	0.4 %
291 Honoraires architecte	204'022.--	14.5 %
292 Honoraires ingénieur civil	9'821.--	0.7 %
294 Honoraires ingénieur chauffage	10'542.--	0.7 %

CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	186'987.55	10.60 %
411 Maçonnerie	82'625.--	
414.3 Protection contre la foudre	550.--	
425 Dallage-pavagé	74'892.55	
491 Architecte	26'120.--	
496.5 Jardinier-paysagiste	2'800.--	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	55'715.60	3.10 %
511 Autorisations, gabartis, taxes	12'742.--	
512 Taxes	2'583.55	
523 Frais de photographie	2'372.--	
524 Frais de reproduction	5'498.--	
526 Rapport final	15'000.--	
527 Insertions d'annonces	1'000.--	
554 Déménagement	2'610.--	
555 Course commission parlementaire	448.--	
566 Bouquet	1'984.--	
573 Mazout	4'513.70	
583 Divers et imprévus	723.85	
592 Ingénieurs civils études var.	1'000.--	
596 Spécialistes	5'240.50	
CFC 9 DECORATION	16'232.--	0.90%
980 Oeuvre d'art	16'232.--	
TOTAL DES TRAVAUX	1'771'184.85	100.00 %

ORGANISATION

1. Par décision du 13 décembre 1985, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Thierrens, Granges-près-Marnand et Gingins.

2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. J.-C. MONNIER, rapporteur	M. G. MARGOT
Mme J. CODEREY	M. J. MASSON
M. W. BAUMGARTNER	M. G. STETTLER
M. A. PILLER	M. J. THUILLARD
M. H. BÖGLI	M. M. ZWEIFEL
M. E. CABOUSSAT	

accompagnée de :

M. M. BLANC, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par son décret du 10 mai 1987, un crédit global de Fr. 4'720'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 1'500'000.-- destinés à la cure de Thierrens.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

Etat de Vaud, Service des bâtiments :

- M. H.-R. BRAUN, chef de la Section travaux
- M. J.-P. CHATELAIN, représentant du maître de l'ouvrage
- M.J. FALCONNIER, responsable technique pour le chauffage des bâtiments de l'Etat de Vaud

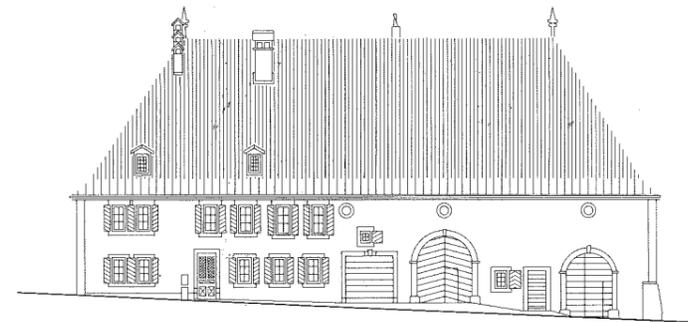
Mandataires :

- Architectes	MM. J.-P. ROBERT et J.-D. LIECHTI
- Collaborateur	M. P. MESSMER
- Ingénieur civil	M. P. TAPPY
- Ingénieur en chauffage	M. A. FONTANNAZ
- Géomètre	M. P.-A. NICOD
- Photos	M. FIBBI-AEPPLI

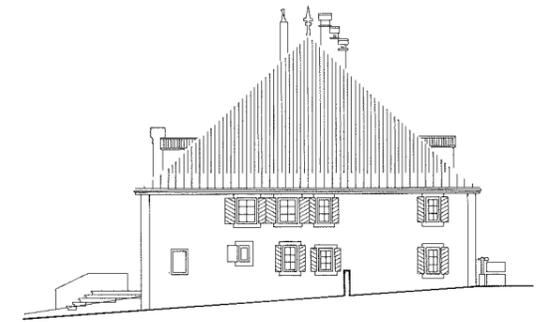
Spécialistes :

- Archéologue	Atelier d'archéologie médiévale
- Restaurateur	M. E.-J. FAVRE-BULLE, Atelier St-Dismas
- Expert maçon	M. R. SIMOND
- Expert trait. charpente	M. O. JOTTERAND
- Historienne	Mme M. FONTANNAZ

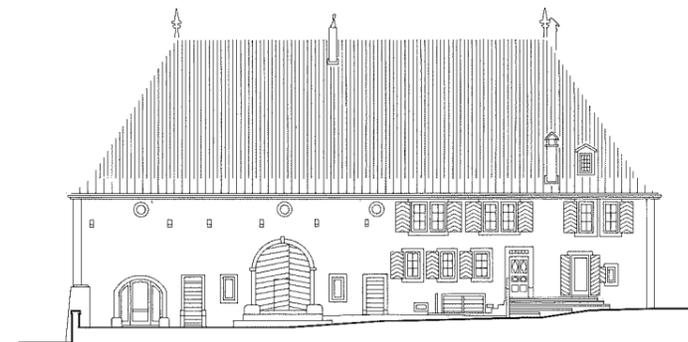
FAÇADES



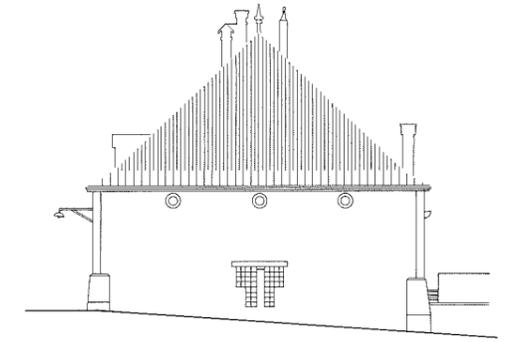
FAÇADE SUD



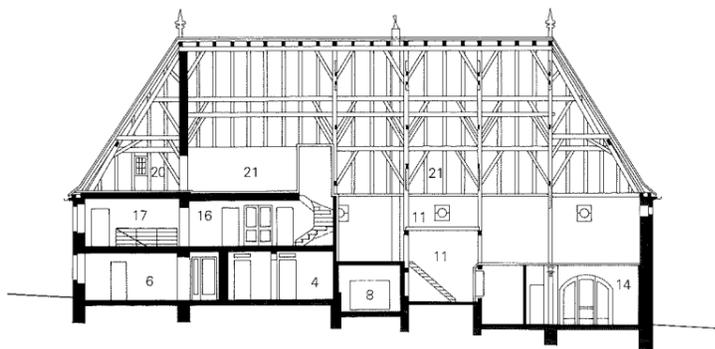
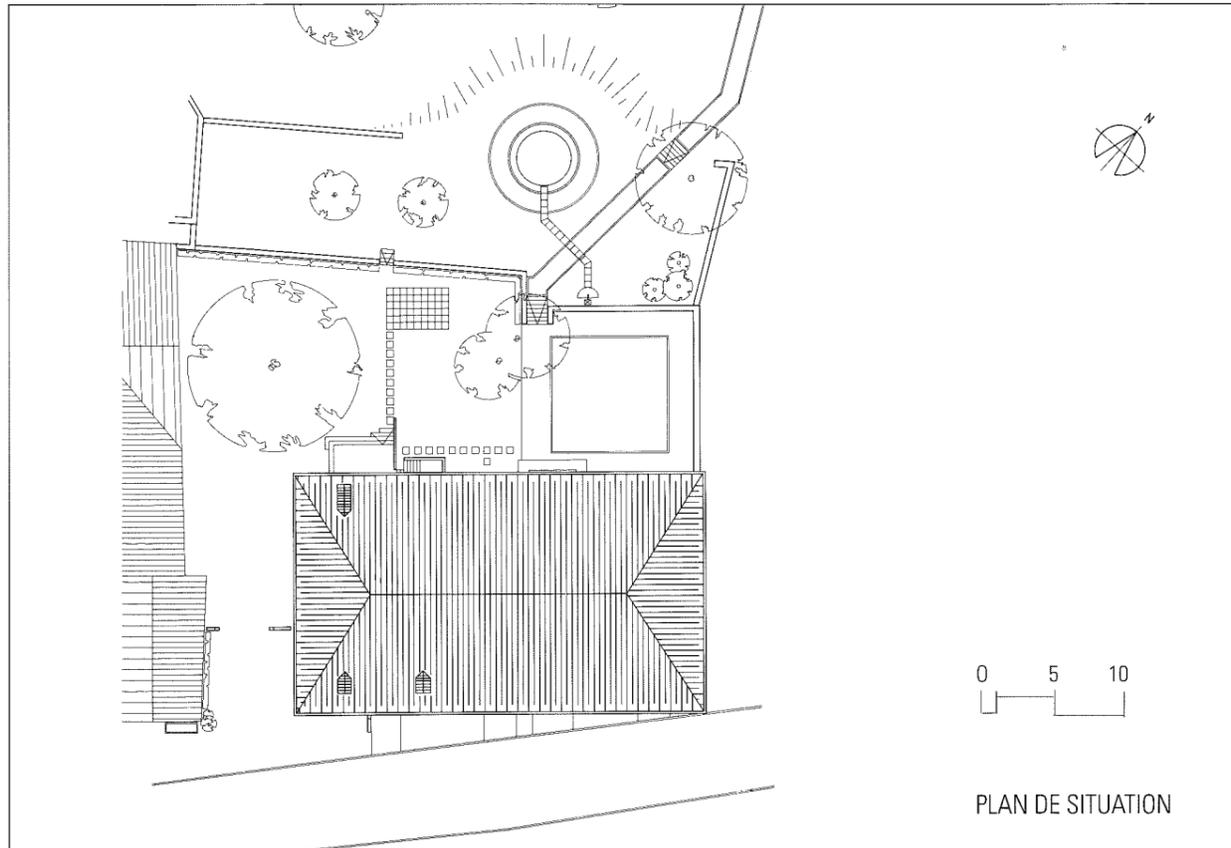
FAÇADE OUEST



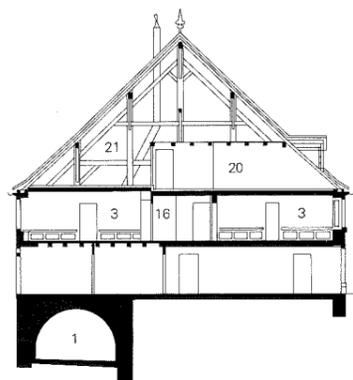
FAÇADE NORD



FAÇADE EST



COUPE A/A



COUPE B/B

LEGENDES :

Sous-sol

1. Cave

Rez-de-chaussée

2. Bureau du pasteur
3. Chambre
4. Cuisine
5. Salle de bains
6. Salle à manger
7. Chauffage
8. Citerne
9. Garage
10. Dépôt
11. Grange, dépôt
12. W.C.
13. Porche
14. Salle de paroisse
15. Entrée paroisse

Etage

3. Chambre
5. Salle de bains
16. Hall
17. Bibliothèque
18. Ménage
19. Réduit
11. Grange, dépôt

Combles

20. Galetas
21. Grange

SOUS-SOL

COMBLES

ETAGE

REZ-DE-CHAUSSEE

LES ENTREPRISES

PROTTI S.A.	Maçonnerie	Sottens
ECHAFAUDAGES RAPIDES	Echafaudages	Lausanne
ECOBOIS S.A.	Menuiserie-couverture	Combremont
CAPRARA S. NIETO M.	Pierre naturelle	Lausanne
HEIMANN F.	Ferblanterie	Moudon
PROTTI A.	Plâtrerie-peinture	Bussy s/Moudon
BESSON W. & FILS	Electricité	Lucens
DESPONDS CH.	Chauffage-sanitaire	Moudon
HÜPPE FORM S.A.	Cloisons mobiles	Pully
BAUMGARTNER R. S.A.	Agencement de cuisine	Payenne
GENOUD A.	Construction métallique	Montreux
CHEVALLEY J.-L.	Carrelages-céramique	Pomy
SOCOVITRES	Vitrierie	Lausanne
GABELLA VERRES S.A.	Plots de verre	Eclépens
TAPIS-FLOOR	Revêtement de sol synth.	Lausanne
MENETREY S.A.	Revêtement de sol en bois	Le Mont
MULLER CHEMINEES S.A.	Fumisterie	Bioley-Magnoux
GAILLE CH.	Cheminée de salon	Cugy
PARAXYL	Traitement de charpente	Crissier
GAVILLET M.-A.	Jardinier-paysagiste	Hermenches
POT MARTIAL BIO-AMEN.	Bassin extérieur	Aigle
BAATARD FLORINE S.A.	Nettoyage	Les Cullayes



Cure d'Yvonand

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

PRINCIPE D'INTERVENTION

La cure d'Yvonand est située en position stratégique, dans le prolongement de l'église et du vieux bourg.

Le bâtiment principal et ses dépendances, organisés autour d'une cour centrale, s'affirment par le jeu subtil de leurs volumes et par leur organisation qui se trouve en totale opposition avec les longs toits d'un seul tenant caractéristiques de la région et sous lesquels sont habituellement regroupées toutes les activités de la maison : habitation, écurie, grange, etc.

L'importance du bâtiment de la cure est accentuée par son imposant toit à quatre pans et par un habile jeu de contrastes qui le fait apparaître d'autant plus grand et majestueux que les bâtiments avoisinants sont modestes. La décoration des façades principales, notamment de celle sur cour, avec leurs chaînes d'angle, corniches et tablettes moulurées, paraît d'autant plus riche que les autres bâtiments de l'ensemble en sont dépourvus.

La force des éléments décrits ci-dessus était masquée, estompée par une série de modifications réalisées au début du siècle, ainsi que par le manque d'entretien général. Une intervention était donc devenue nécessaire. La restauration a tenté de redonner à cet ensemble la force de son expression architecturale première. L'extérieur des trois bâtiments a fait l'objet d'une réfection, tandis que seuls les intérieurs de la cure ont été concernés par cette opération.

A l'extérieur, les points sensibles ont été le choix des couleurs, les crépis et le traitement des ouvertures contemporaines.

Les sondages entrepris sur les façades par le restaurateur de peinture ont permis de constater plusieurs états successifs dont les deux principaux sont illustrés par des plans teintés. A l'origine, les crépis étaient blancs et les éléments de pierre de taille recouverts d'un badigeon jaune, rejoignant par ces couleurs la typologie des maisons de maîtres que l'on trouve tout autour du lac de Neuchâtel. Vers 1787, à l'occasion d'une importante campagne de travaux, les crépis ont été badigeonnés en blanc et les éléments de pierre de taille en gris. La représentation graphique de l'édifice ainsi coloré donnait l'image d'un bâtiment beaucoup plus austère que dans sa première version, allant même jusqu'à modifier ses proportions en le faisant paraître plus étroit et plus haut. Face à ces différents choix possibles, la première polychromie a été retenue, donnant ainsi au bâtiment, selon les goûts et les critères d'aujourd'hui, un aspect plus riche qui illustre mieux le caractère d'un édifice "construit dans le beau genre". Le choix des couleurs des deux annexes a été arrêté sur la base d'un objectif bien défini : mettre en valeur la cure.

Les expertises effectuées ont mis en évidence un traitement architectural différent entre les façades majeures et les façades secondaires.

Reconnaître, accepter et exprimer ce fait a suscité de nombreuses discussions au sein du groupe de travail. Discussions qui ont abouti à la décision de renforcer cette opposition par l'application de crépis d'aspects différents : lissés pour les façades nobles, structurés pour les façades secondaires. Sur la façade ouest, qui avait subi plusieurs interventions importantes, la composition d'origine des percements a été remise en valeur et n'est pas perturbée par le nouvel aménagement qui, permettant

l'accès direct au jardin, répond à un mode d'utilisation contemporain. Sur l'ancienne grange/écurie, devenue salle de paroisse, les crépis étaient encore en bon état et leur composition acceptable, mais la finition sur les pierres d'angle, accusant la présence de ces dernières, et leur irrégularité étaient en totale opposition avec les principes actuels de mise en valeur soit : désir d'aboutir à la restauration de l'image de l'ensemble. La volonté de tenir compte de nos principes esthétiques, du bon état des crépis et des impératifs financiers s'est concrétisée par une simple "correction" du crépi le long des angles.

Le changement de fonction de ce bâtiment, devenu salle paroissiale et garage, est à l'origine de la création de nombreux percements à des périodes successives. Sa vocation n'est plus lisible que sur la façade côté route et s'exprime principalement par le volume du bâtiment. Pour minimiser l'impact de tous les percements récents et pour éviter une mise en évidence par trop "cosmétique" des ouvertures d'origine en pierre de taille sur une seule façade, tous les encadrements ont été peints de la même couleur que les façades.

L'intervention à l'intérieur de la cure répond à la même ambition architecturale que celle qui a dirigé l'intervention extérieure.

Limiter la description des intérieurs à la présence de parquets vaudois, de boiseries murales, de lambris d'appui, de plafonds à panneaux en bois et de cheminées en pierre de taille ne donnerait pas une image de la réalité. Les sondages et les analyses du restaurateur de peinture ont été déterminants pour la compréhension du bâtiment et pour l'élaboration d'un projet de remise en valeur des espaces intérieurs.

Les chambres boisées ne sont pas restées des "boîtes isolées" à l'intérieur de la maison, mais étaient reliées entre elles par un parcours rehaussé de décors peints. Le décor faux marbre, mis au jour au rez-de-chaussée, dans la cage d'escalier et dans le hall du premier étage, relie les deux pièces importantes de la maison, soit la salle des catéchumènes en haut et la "chambre" au rez-de-chaussée. Les couleurs à l'intérieur de la maison ont été définies en tenant compte, d'une part, des résultats des sondages de restauration et, d'autre part, de l'enchaînement des couleurs d'une pièce à l'autre. Les trois points forts de ce parcours chromatique sont la salle des catéchumènes, les halls et la cage d'escalier et enfin "la chambre". La salle des catéchumènes a retrouvé ses proportions originales, après l'élimination des subdivisions récentes. Le crépi et le décor d'origine y sont simplement recouverts d'une peinture minérale. La cheminée en molasse s'est métamorphosée en faux marbre noir, les couleurs des murs et du soubassement s'inspirent de celles mises au jour par les sondages, mais sont de tonalité moins forte afin d'atténuer l'austérité d'une chambre conçue primitivement pour discuter de religion et devenue aujourd'hui chambre à coucher. Dans le hall du premier étage et du rez-de-chaussée, le décor faux marbre a été reconstitué sur les crépis et les décors d'origine. Dans l'escalier, il a été peint sur un doublage de bois derrière lequel subsiste la peinture d'origine, dans l'état où elle a été trouvée. Les plafonds à poutres apparentes ont été remis à jour et repeints à la chaux. La "chambre" principale au rez-de-chaussée a

suscité de nombreuses réflexions. Les sondages ont mis au jour des couleurs qui ont bousculé nos idées préconçues et qui évoquaient plutôt des couleurs choisies par des squatters qu'un état historique. Contrastant avec le parquet en bois et le plafond en gypse, les boiseries étaient peintes dans un bleu soutenu évoquant les bleus utilisés dans l'architecture des îles grecques et la côte sud du bassin méditerranéen. L'intérieur de l'armoire destinée à la présentation des étains était, lui, peint en rouge carmin. Dans cette pièce, où les boiseries ont été soigneusement décapées et méticuleusement séparées, la question du retour à la couleur d'origine s'est posée. Imposer une polychromie aussi déroutante et vivante dans la pièce principale d'une habitation privée a suscité de nombreuses réflexions. En fin de compte, les boiseries ont été peintes en bleu mûri dans un ton beaucoup moins fort que celui des témoins. Cette variation dans la tonalité allège et enrichit tout à la fois l'ensemble, en soulignant le champ par rapport au panneau. Des interventions contemporaines ont été nécessaires pour adapter le bâtiment aux exigences de notre époque : mise en place d'un sas d'entrée, nouvelles menuiseries, pose de revêtements de sol dans un esprit créateur sans interrompre l'enchaînement du langage architectural allant de 1737 à aujourd'hui.

Les spécialistes - historienne, archéologue, restaurateur de peinture -, ainsi que les membres du Service des bâtiments et de la Section des monuments historiques et archéologie, tout en multipliant paramètres et contraintes à prendre en considération, ont, par leur contribution, éclairé sous un jour nouveau et aidé à rendre l'esprit de cet ensemble de bâtiments tout en enrichissant et en stimulant nos sources d'inspiration.

Marion BOBAND *Architecte*



Crépi lissé



Crépi isolant

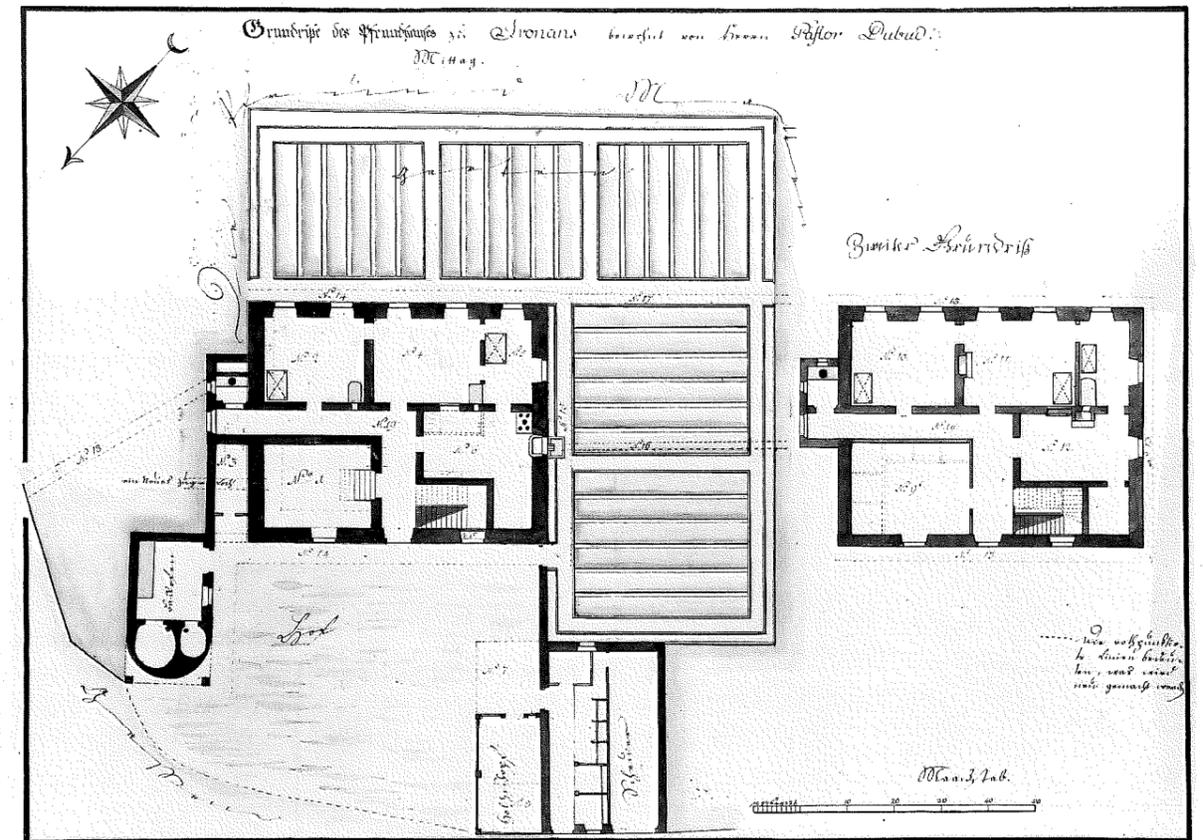


Crépi structuré



Crépi corrigé

ANALYSE HISTORIQUE



Cure d'Yvonand, projet de 1787 pour la construction d'une dépense et le boisage de trois chambres. Plan du rez-de-chaussée et de l'étage (Archives cantonales vaudoises).
(Photo Claude Bornand)

L'ANCIENNE CURE

La cure d'Yvonand, mentionnée pour la première fois dans les comptes baillivaux en 1555, était entretenue à communs frais par les deux états de Berne et Fribourg qui gouvernaient ensemble le bailliage de Grandson depuis 1476. La réforme ayant été acceptée par votation populaire en 1532 (1), on peut supposer que c'est probablement à ce moment-là, ou peu après, que le premier "prédicant" s'installa dans ce qui devait être l'ancienne cure médiévale. Cet édifice, aujourd'hui entièrement disparu, était situé immédiatement au nord-est du cimetière qui entourait l'église, dans le pré qui fait face à la cure actuelle (2). Il subit deux reconstructions partielles, en 1567, puis surtout en 1617, date à laquelle il reçut notamment une décoration peinte en couleur pierre sur les encadrements de ses baies (3).

LA CURE ACTUELLE

Ce premier bâtiment étant devenu irrépable et se trouvant de plus sur un terrain humide, on décida d'en construire un nouveau sur le pré de la cure, qui était plus sec. L'architecte neuchâtelois et inspecteur des bâtiments pour LL.EE. de Berne, Daniel-Henri Vaucher, élaborait des plans et un devis pour la somme de 5'589.- Livres 6 sous,

1. Cave
2. Salle à fourneau
3. Dépense
4. Chambre de ménage ou salle à manger
5. Cabinet
6. Cuisine
7. Bûcher
8. Grange
9. Grenier
10. Salle
11. Chambre du milieu

qui furent acceptés par l'Etat de Fribourg en avril 1746, puis par l'Etat de Berne (4). Les travaux de construction de la cure s'effectuèrent parallèlement à ceux de l'église, selon les plans du même architecte et par les mêmes artisans, les maçons Jean-Jacques Berthoud et Jean-François Martinet, les charpentiers Pierre Gressel et Pierre Jéquier, le menuisier Jean-Etienne Richard, le serrurier Jean Biolay et le potier de terre Pavid (5).

Cette première cure était complétée par un petit rural indépendant contenant une grange et une écurie (6). Ce n'est qu'en 1753, en revanche, que l'on construisit un bâtiment séparé pour le four (7).

Bien que la cure ait été élevée sur un sol plus sain que le précédent, elle souffrait déjà en 1787 de divers dommages dus à l'affaissement du terrain et à l'humidité, par le manque de chéneaux au toit et de canalisations d'égout. On remédia alors à ces derniers défauts, on creusa plus profondément la cave (N° 1 du plan de 1787) afin d'installer dans un demi-niveau supérieur une chambre à fruits, ce qui entraîna le percement d'une nouvelle porte intérieure (4), et on construisit une dépense (N° 3) entre les privés et le four.

On améliora le confort des pièces en carrelant une partie du sol du galetas, en réparant les fenêtres et les contrevents. Les travaux de menuiserie ne sont pas identifiables avec une entière certitude. Outre la réfection des planchers des trois chambres du rez-de-chaussée, ils comprirent en tout cas le boisage complet de la "salle" (N° 2) et peut-être celui du cabinet (N° 5) du rez-de-chaussée, ainsi que certainement le boisage à hauteur d'appui du cabinet d'étude (N° 12) (8) et de la chambre du milieu (N° 11) de l'étage. On posa un plafond lambrissé à panneaux au cabinet du rez-de-chaussée et trois plafonds de gypse, l'un à la salle N° 2 et deux autres à l'étage. Quant aux dépendances rurales, elles reçurent un nouveau bûcher et un "buëton" (9).

En 1824, on aménagea la chambre des catéchumènes de l'étage (N° 10 du plan de 1787) en y posant une cheminée de pierre jaune et des boiseries à hauteur d'appui et on éclaira par un oeil de boeuf le petit cabinet situé sur la cuisine. C'est probablement à cette date également que l'on rafraîchit la peinture des vestibules en y appliquant un décor en faux marbre (10). Une nouvelle cheminée doit avoir été posée vers 1830 dans le cabinet du rez-de-chaussée (N° 5) et une autre encore avant 1917 (?) dans le cabinet ouest de l'étage (N° 12). Avant 1915, on aménagea en chambre de bonne l'ancien grenier (N° 9) et ce n'est qu'en 1947 que l'on subdivisa en deux chambres la salle N° 10.

En conclusion, la cure d'Yvonand présente encore, pour l'essentiel, son état d'origine, très représentatif des cures édifiées en pays de Vaud au milieu du XVIIIème siècle. Son volume s'élevant sur un plan rectangulaire peu allongé, séparé du rural et coiffé d'un toit à croupes, ses façades ornées de chaînes d'angle ouvragées, de cordons et de corniches en pierre de taille, son plan regroupant les trois chambres principales en enfilade sur la façade sud-est, tout cela lui confère un aspect de petite maison de maître ou de bonne demeure bourgeoise et la place au rang des cures les plus raffinées de l'époque bernoise ; et c'est avec raison qu'on la

disait, en 1800 déjà, construite "dans le beau genre". L'intérieur conserve de 1746 les boiseries du poêle de ménage du rez-de-chaussée (N° 4) et du cabinet d'étude d'origine à l'étage (N° 12, partie sud), qui constituent l'un des premiers et des plus riches exemples de boiseries de hauteur posées dans les cures, ainsi que probablement le manteau de la cheminée chauffant la chambre du milieu de l'étage (N° 11); malheureusement, aucun des trois poêles prévus dans le devis n'a subsisté. La cure d'Yvonand illustre ainsi à la fois le type à tendance "aristocratique" pratiqué pour les cures des années 1740 et l'oeuvre de l'architecte Daniel-Henri Vaucher, à qui l'on doit également en pays de Vaud les cures apparentées de Sainte-Croix, Bullet et Vaulion (reconstruction partielle), Pomy et Romainmôtier(11).

Monique FONTANNAZ Historienne

NOTES :

(1) Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud, Lausanne 1914 et 1921, T. II, p. 854.* (2) Comme l'indique un plan cadastral de 1720 environ (ACV, GB 388/b, fol. 62). (3) ACV, Bp 31/3, c.b. 1567-1568; Bp 31/5, 1617-1618; 1618-1619. (4) ACV, Bp 1/64, m.b.r., 29 avril 1746. (5) ACV, Bp 31/17, "Compte particulier des frais de la bâtisse de la cure, grange et église d'Yvonand"; cf. Marcel Grandjean, *Les temples vaudois, Lausanne 1988, pp. 260-262.* (6) Transformée en salle de catéchisme en 1919-1921 (plans SBE). (7) ACV, Bb 1/71, m.b.r., 207, 5 mai 1752; Bp 31/18, c.b. 1753-1754, 70. (8) Cette pièce, portant le n° 12, chauffée par une cheminée, paraît avoir été plutôt une sorte d'annexe au cabinet d'étude d'origine, situé quant à lui dans l'angle sud. (9) ACV, Be 2/20, o.b. : Devis de réparation de la cure d'Yvonand par Henri Exchaquet, 24 juillet 1787; devis correspondant en allemand, probablement par les architectes Schuler et Reyde, s.n., s.d.; plan des deux niveaux, s.n., s.d. - Les artisans figurant dans le devis sont : le maçon Louis Roulier, le charpentier Daniel Bettand, le menuisier Jean-Samuel Gudy et le serrurier François-Antoine Gudy d'Arissoules. (10) ACV, K IX 407/30, 29 mars 1824 : Devis de réparation à la cure d'Yvonand, par Louis Landry, Henry Rapit, menuisier, et Samuel Decker, serrurier. (11)

Le second tableau synoptique présente un récapitulatif des états successifs des différents éléments constitutifs des façades.

SONMDAGES EXTERIEURS

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ETATS OBSERVES, STRATIGRAPHIES, SONDAGES					
FACADE	ETAT	DESCRIPTION SOMMAIRE	REF./ COULEUR F.	REF./COULEUR CH.A.	DATATION
Est	V.	Crépi ciment dressé, surface ribée fin, appliqué en deux couches; presque pas en retrait par rapport aux pierres de taille des chaînes d'angle et des encadrements de fenêtres; façade peinte en blanc, pierres de tailles bouchardées.	Blanc	Pierre naturelle	Milieu XXe
	I.	Témoins ocre jaune s/badigeon blanc épargnés par le bouchardage des pierres de taille.		Ocre jaune	1746
Sud	IV.	Crépi d'aspect brun clair, teinté dans la masse, chaux hydraulique ? Le crépi respecte le niveau des têtes de pierre des chaînages d'angle. Un badigeon blanc recouvre le crépi et les chaînes d'angle, puis peinture ocre brun des chaînes d'angle : L. 57 à 57,5 cm.	Blanc	Ocre brun	1917-1947
Ouest	I.	Crépi à la chaux respectant le niveau des têtes de pierre des chaînage d'angle. Application de deux badigeons blancs, légère structure des poils de la brosse. Le crépi est en retrait (1,5 à 2 cm) par rapport aux tailles des encadrements de fenêtre. Pierres de taille et chaînes d'angle ocre jaune.	Blanc Sax K18 Sax N18	Ocre jaune Sax M13-K11	1746
	II.	Crépi à la chaux semblable à I, mais teinté en gris dans la masse sur les deux derniers mm et recouvert d'un badigeon gris. Crépi gris, pierres de tailles et chaînes d'angle gris plus foncé que la façade.	Gris clair Sax Stahlblau 6	Gris foncé Sax Anthrazit 6 NCS 3005-R80B	1787
	III.	Badigeon blanc cassé-ocre appliqué par-dessus le crépi II. Chaînes d'angle ocre clair, badigeon appliqué par-dessus les précédents.	Blanc Sax J18	Ocre clair Sax K16	1830
Nord	V.	Ce crépi ciment n'est pas tout à fait de la même nature que le crépi sondé en façade Est. Il débordé par-dessus les pierres des chaînes d'angle et forme un bourrelet de plus d'un cm d'épaisseur. Chaînes d'angle irrégulières	Blanc dispersion	Pierre naturelle	Vers 1960

Ce premier tableau synoptique présente les états successifs observés sur les enduits et les pierres de taille des façades de la cure.

Comme on peut le constater, la dernière intervention qui a consisté à l'application d'un enduit au ciment, ne permet plus d'observer de manière identique toutes les façades; toutefois cette même intervention au ciment a laissé des traces de l'état I. sur l'appareillage de la façade Est. Le dégagement du ciment a mis en évidence, en bordure des pierres de taille des chaînes d'angle, des témoins importants d'un enduit à la chaux qui montrent bien que le niveau de l'enduit d'origine était de 1 cm plus en retrait, ce qui mettait mieux en évidence et en relief les pierres de taille des encadrements de fenêtre, des chaînes d'angle, des bandeaux des façades Est et Ouest, et des corniches. Malgré le bouchardage général des pierres de taille, nous avons observé quelques traces de badigeons polychromés, témoins épargnés dans certaines concavités des pierres maltraitées. Seule la façade Ouest a permis d'établir une chronologie des états I., II. et III., états qui sont les plus représentatifs de traitements successifs, soit trois typologies globales de polychromies liées à l'architecture :

- I. Façades blanches, pierres de taille peintes en ocre jaune
- II. Façades gris clair, pierres de tailles peintes en gris foncé
- III. Façades blanches, pierres de taille peintes en gris foncé ou en ocre jaune.

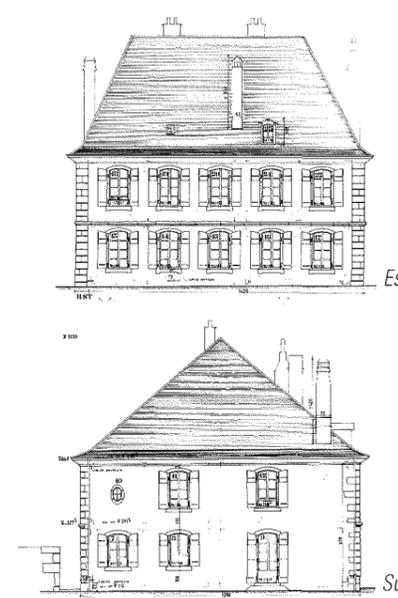
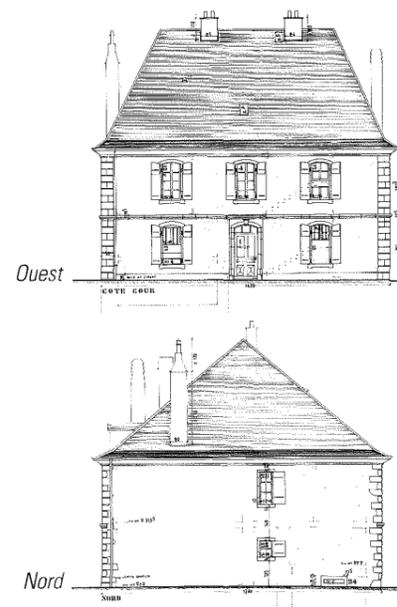


TABLEAU SYNOPTIQUE DES ETATS SUCCESSIFS, RECAPITULATIF							
ETAT	FACADE	CHAINES D'ANGLE et pierres de taille	SOUBASSEMENT	BERCEAU	CADRE DES FENETRES menuiserie	CONTREVENTS	DATATION
I.	Blanc Sax K18-N18 NCS 0502R	Ocre jaune s/blanc réf./Sax M13-K11 NCS 2040Y-20-R	Pas de témoin	Gris clair Levis-Mix 06-11 NCS 5005B20G	Gris bleu, moyen Dold-Mix E25-47 NCS 5005B20G	Chevrons flammés verts et blancs (vers 1804)	1746
II.	Gris clair Sax Stahlblau 6 NCS 1500	Gris foncé, Sax Anthrazit 6 NCS 3005-R80B	Pas de témoin	Ocre jaune Levis-Mix 82-51 NCS 1500	Gris bleu clair Dold-Mix E9-36 NCS 2000	Chevrons flammés ou droits (1830 ?)	1787
III.	Blanc cassé, ocre Sax J18	Ocre clair Sax K16	Ocre brun Dold-Mix E5-32 E5-12	Gris bleu Levis-Mix 02-81	Gris clair RAL 9010 Dold-Mix E9-16	Chevrons droits	1830
IV.	Façade Sud, blanc	Ocre brun Sax J12 tailles bouchardées	Brun clair Dold-Mix E7-38	Gris brun Dold-Mix E9-39	Gris clair RAL 9010	Motif "soleil" (1945)	1917- 1947
V.	Nord et Est, blanc	Tailles apparentes, chaînes d'angle : pierre contournées	Gris bleu foncé Sax R-16	Gris foncé RAL 7030	Gris clair Afnor 1680	Même que IV mais vert plus foncé	Vers 1960

Les observations et les sondages permettent de supposer que les façades Ouest et Est comportaient un traitement analogue, soit : enduit lisse et ribé fin, pierres de taille polychromées. Le traitement était moins riche pour les façades Sud et Nord dont les chaînes d'angle ne sont pas ouvragées; on peut donc imaginer un aspect grossier et brut des enduits Sud et Nord, un enduit tiré truelle par exemple, sans une mise en évidence des chaînages d'angle, ceci pour les trois premiers états observés. Des maquettes au 1:50 ont été réalisées pour présenter les trois états de polychromie observés sur la façade Ouest.

En ce qui concerne le bâtiment du four, nous avons observé des traces de badigeon et d'ocre jaune sur les pierres de taille de la porte d'entrée et sur une partie de l'enduit, traitement qui démontre une volonté de corriger l'irrégularité des pierres de taille de l'encadrement. Nous n'avons pas observé d'autres témoins de polychromie permettant de reconstituer un état de traitement.

SONDAGES DES CONTREVENTS

Les sondages révèlent quatre étapes d'interventions, les principales périodes de traitement ont été mises en évidence sur un contrevent de la façade Ouest de la cure. L'ordre est chronologique en partant de la période la plus ancienne, étape I.

Remarques :

Comparativement aux faces "fermées" des contrevents servant de base aux travaux d'investigations, les faces "ouvertes" n'ont révélé que peu d'indications, mises à part les incisions de la première période et celles de la seconde partiellement visible. Les faces "ouvertes" étant le plus souvent exposées aux intempéries, il est probable que les couches picturales se soient dégradées plus rapidement. La gamme de couleur des références NCS est présentée dans le tableau synoptique, toutefois le dégagement et les différentes couches superposées rendent difficile la définition exacte des couleurs. C'est pourquoi nous avons présenté en regard des références une série d'échantillons de couleur exécutés en atelier. Les quatre étapes de polychromies observées sont présentes dans le tableau ci-contre; les trois périodes du traitement des décors des états I., II., III. sont mises en évidence par les relevés.

SONDAGE DES CONTREVENTS

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ETATS OBSERVES, STRATIGRAPHIES, SONDAGES

ETAT	DESCRIPTION SOMMAIRE	REF./COULEUR	DATATION
I.	Aspect vert brunâtre et blanc cassé, chevrons ondulés. Couche assz résistante, le blanc est plus altéré que le vert, par endroits il a totalement disparu.	Entre NCS 4040-G10Y et 5030-G10Y	Vers 1804
II.	Aspect vert et blanc cassé, couche mince appliquée sur un fond brunâtre. Motif à chevrons droits.	Entre NCS 4040-G10Y et 5030-G10Y Se référer aux échantillons	Vers 1830 ?
III.	Aspect vert foncé et blanc, même motif que l'état IV, mais légèrement décalé. Décor sur fond blanc pour le premier tiers du haut, et sur fond vert pour le deuxième tiers du bas.	Se référer aux échantillons	Début XXème s.
IV.	Aspect vert et blanc, même motif que l'état III.	Se référer aux échantillons	Vers 1960 ?



Relevé des différents décors des contrevents

Période I.

SONDAGES INTERIEURS

D'une manière générale, les investigations ont mis en évidence cinq couches de polychromie superposées, seules les deux premières périodes, les plus anciennes, présentaient des décors, les suivantes se limitaient à des couleurs uniformes, des doublages en gypse ou en jute, des tapisseries.

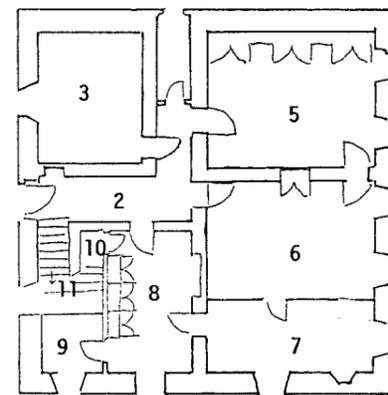
Les murs et les parois du corridor, de la cage d'escaliers, du hall et des pièces représentées sur les plans du rez-de-chaussée et du 1er étage par les références n° 2-11-12-18 et 19 comportaient en sous-couche les décors des états I. et II. L'état II, partiellement dégagé présente un décor imitant des marbres : panneaux de Sienne cernés de joints ocre rouge pour la partie supérieure des parois, et un marbre veiné noir et blanc sur fond gris pour le soubassement. Au 1er étage, les chambres n° 18 et 19 ne formaient en 1746 qu'une seule et même pièce, la subdivision n'est intervenue que vers 1947.

En ce qui concerne cette chambre en particulier, nous avons pu mettre en évidence les deux premiers décors et constater que le premier, état I., était le plus riche et composé d'éléments polychromes : rouge, ocre jaune, blanc, éléments imitant un marbre dans la partie du soubassement. Ce premier décor était peint sur un badigeon à la chaux qui recouvrait un crépi ribé fin. Le second décor, état II., présente un soubassement gris clair avec des faux joints d'appareillage peints en blanc, le gris peint à la chaux est appliqué sur une préparation noire. La partie supérieure est peinte en ocre clair.

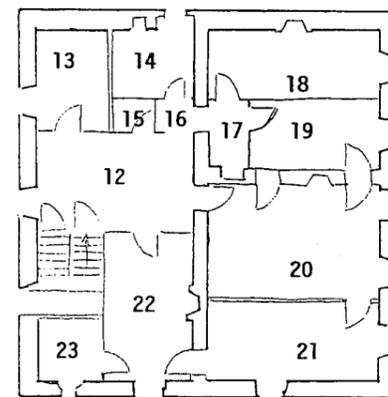
Le rapport historique mentionne notamment en 1787 des travaux d'assainissement : - couleurs en détrempe des chambres de l'étage avec la peinture à l'huile, boiserie de la salle à manger - couleurs en détrempe des chambres de l'étage avec la peinture à l'huile de deux chambranles de cheminée.

Les stratigraphies exécutées sur le chambranle de la cheminée présente dans la chambre n° 18 prouvent bien le fondement de ces informations : quatre couches de peintures ont été répertoriées. La première couche à l'huile peinte sur une pierre en molasse imite un marbre noir veiné blanc. Les traitements picturaux suivants sont d'un gris uniforme pour les couches 2. et 3. et jaune clair pour l'intervention la plus récente.

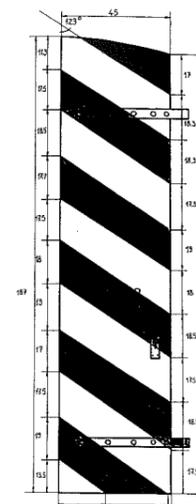
Le rapport historique ne fait pas mention des deux premiers décors trouvés, il est donc difficile de les dater. Cependant, la nature du pigment prélevé au niveau d'un filet bleu foncé, état II., qui souligne la frise décorative grise de la partie supérieure des parois du hall au 1er étage, n° 12, a pu être identifiée. Il s'agit d'un bleu



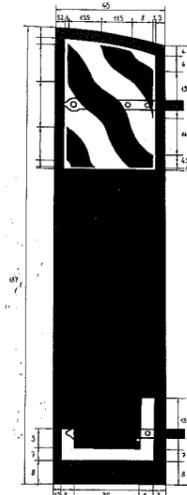
Rez-de-chaussée



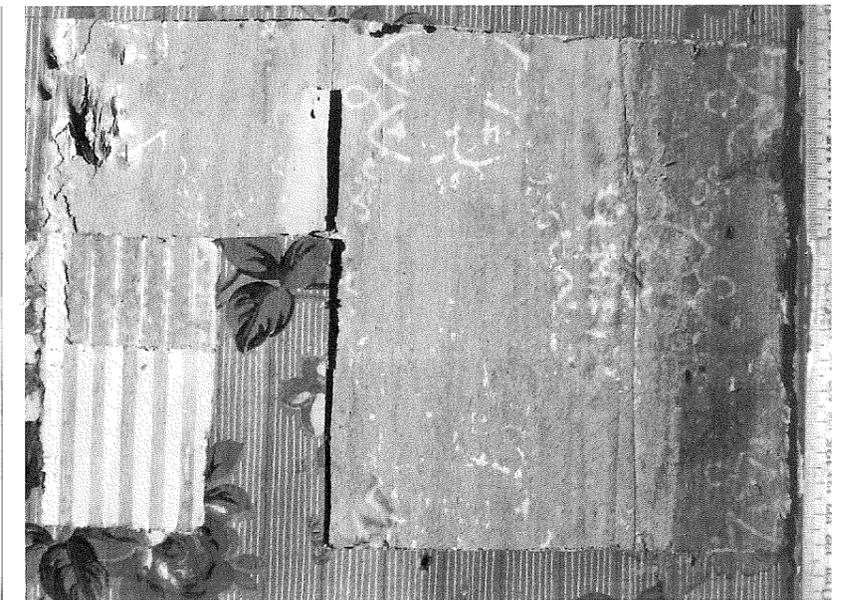
Etage



Période II.



Période III.



Tapisseries superposées, stratigraphie dans la chambre no.23, réduit.

outremer, pigment artificiel mis au point en 1822 par Gmelin et commercialisé à partir de 1829. Cette analyse permet donc d'émettre l'hypothèse consistant à situer l'ensemble décoratif de l'état I. vers la deuxième moitié du XVIIIème siècle et celui de l'état II. après 1829.

Les parois des autres pièces étaient à l'origine soit crépies à la chaux et enduites d'un badigeon, soit boisées. Les sondages identifient quatre à cinq couches dont trois d'entretien sans décors : parfois du gypse, des couches de peinture, des tapisseries, qui ne tiennent plus compte des aspects des états I. et II. Les résultats des sondages avec les références des teintes observées ont été répertoriés; un ensemble des polychromies des états I. et II. a été présenté sur un plan en coupe, ce plan donne une information générale de l'aspect des différentes pièces et de leur traitement. L'exemple du traitement de la pièce n° 6 au rez-de-chaussée est significatif du type des observations effectuées et des problèmes à résoudre. Cinq couches de peinture recouvrent les boiseries de la première moitié du XVIIIème siècle : 1) support en bois, sapin - 2) vernis, couche d'isolation, puis peinture à l'huile bleu foncé - 3) peinture à l'huile, aspect brun - 4) peinture à l'huile, aspect ocre clair - 5) peinture synthétique, aspect gris clair.

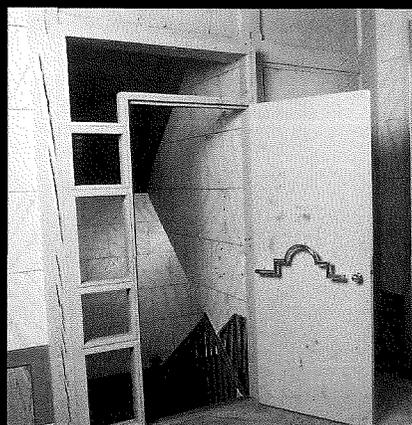
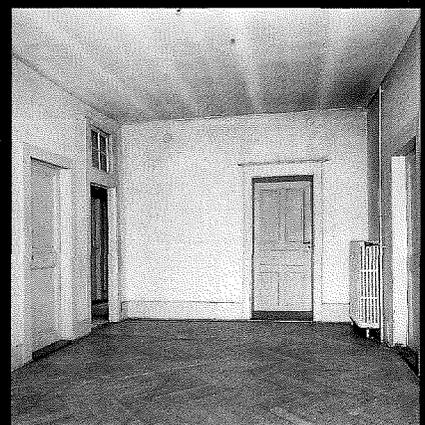
La superposition de ces couches de peinture et l'accumulation des matériaux appliqués empêchent une lecture des travaux de menuiserie, le travail des moulures n'est plus mis en évidence et les derniers traitements ne contribuent plus à la bonne conservation des matériaux constitutifs des éléments boisés. La première couche de peinture d'aspect bleu foncé a été identifiée comme étant un bleu de ferrocyanide appelé "bleu de Prusse" ou "bleu de Berlin", couleur découverte par Diesbach à Berlin en 1704 et utilisée plus largement à partir de 1725. Par la suite, le fabricant parisien Milori réussit à obtenir des bleus cyanés purs vers 1835, appelée "bleu de Paris" cette couleur éclipsa alors le "bleu de Berlin". Compte tenu du style des menuiseries, du nombre de couches superposées et de leur nature, on peut situer ce premier traitement des boiseries en bleu foncé vers le milieu du XVIIIème siècle. Ce type de traitement a déjà été observé lors de sondages effectués sur des boiseries de style identique dans la région de Neuchâtel.

D'une manière générale, les couches technologiques observées montrent dans leur chronologie un appauvrissement certain des traitements polychromes. Plus les traitements sont récents, plus ils deviennent uniformes et aseptisés.

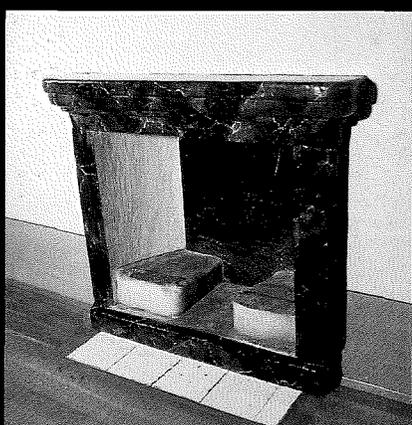
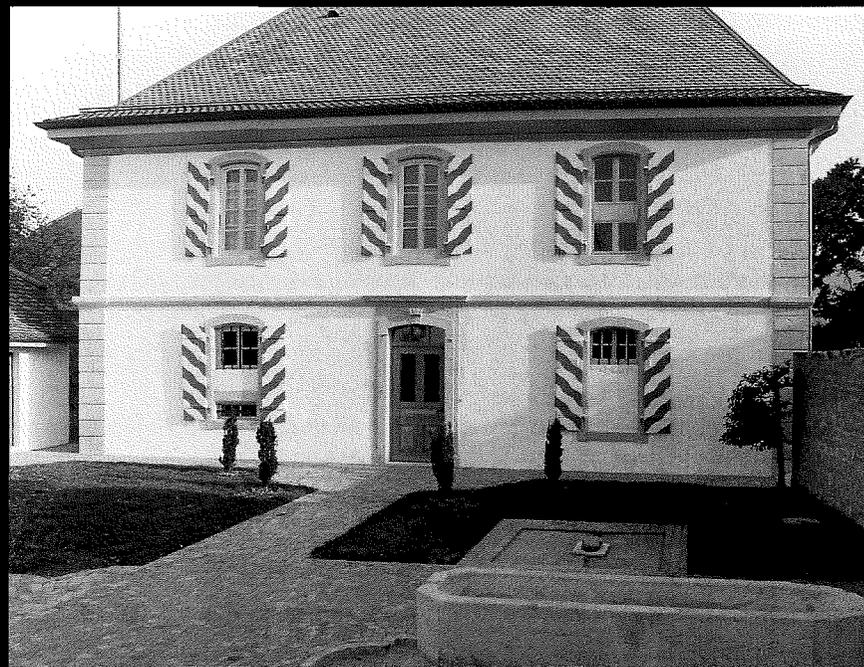
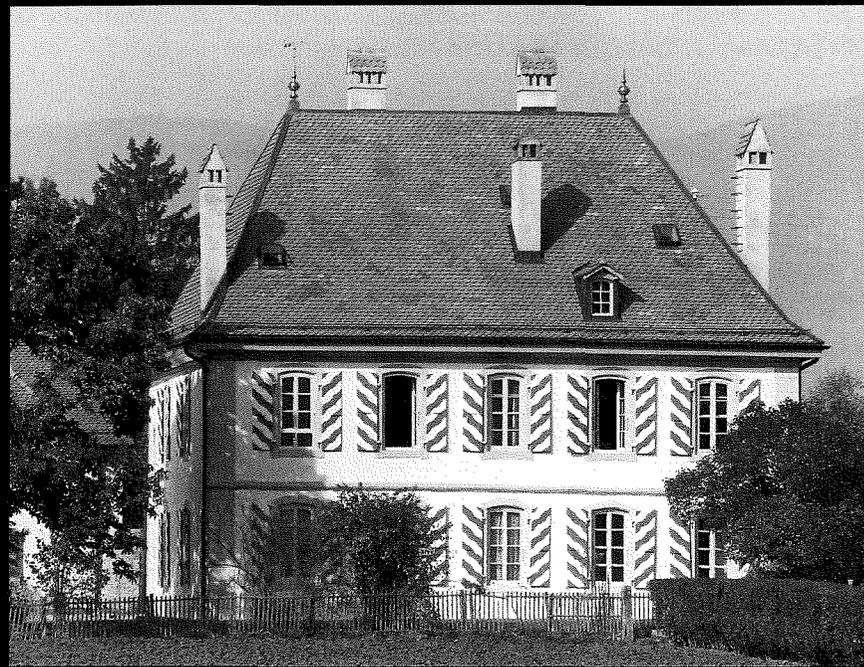
Marc STÄHLI Restaurateur - conservateur



AVANT



APRES



ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

CURE D'YVONAND, APERÇU DES RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

L'analyse archéologique succincte des façades de la cure d'Yvonand a livré des résultats ponctuels, mais a permis de confirmer la plupart des données issues des documents historiques.

LA CURE DE 1746-1749

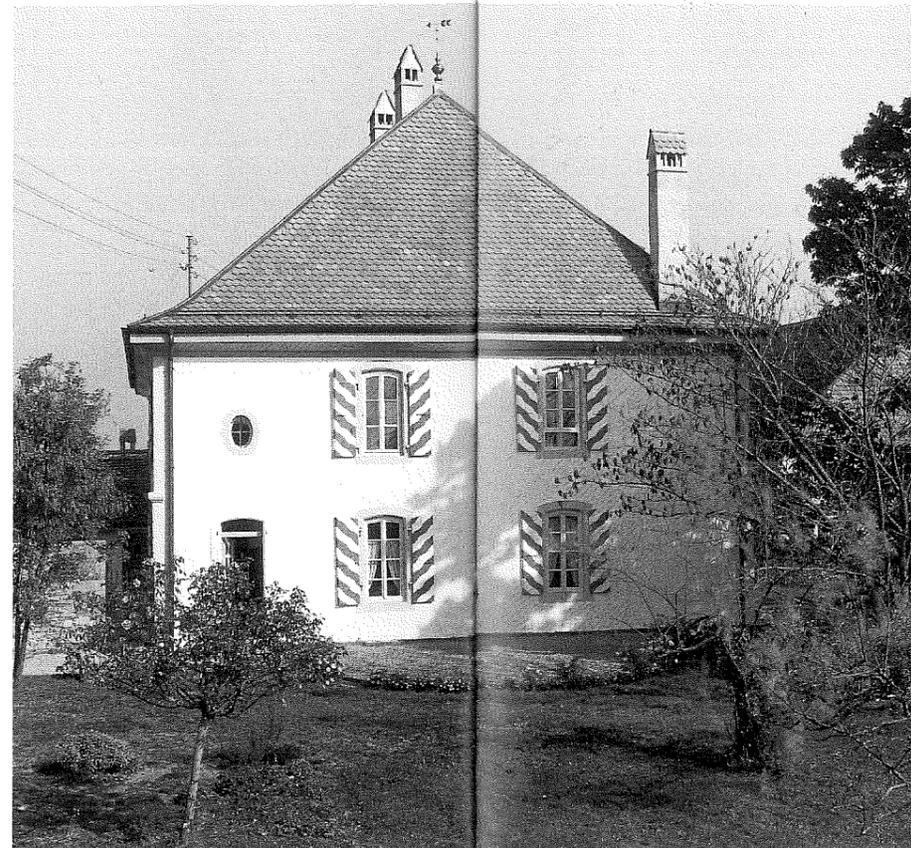
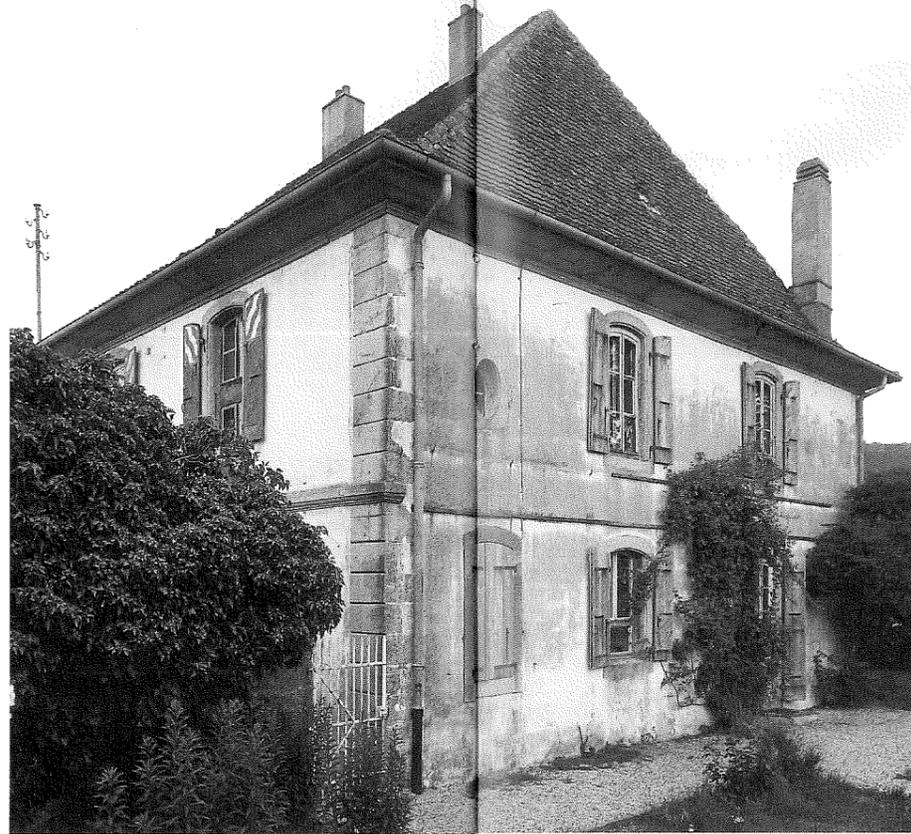
Rien n'a été conservé de l'ancienne cure médiévale, partiellement transformée en 1567 et 1617. En effet, devenu irrécupérable, ce bâtiment fut abandonné et une nouvelle construction entreprise à un autre emplacement.

La cure de 1746-1749 correspond dans les grandes lignes au bâtiment actuel. Les deux façades principales nord et sud présentent encore leur organisation primitive : seule la façade de l'entrée (nord) subira ultérieurement quelques menues modifications dans ses ouvertures. Par ailleurs, il a été constaté que, constructivement, les zones de fenêtre ont été systématiquement installées entre des pans de façade préalablement élevés, mais il ne faut pas voir là l'indice de deux étapes chronologiques distinctes. Les deux façades secondaires, en revanche, présentaient à l'origine une organisation différente. La façade occidentale était ouverte en son centre de quatre fenêtres, deux à chaque niveau ; les deux ouvertures inférieures sont transformées et la partie nord de la façade recevra deux autres percements. La façade orientale est la plus perturbée et peut-être la plus complexe sur la plan archéologique. De plus, la lecture en est en grande partie masquée par une reprise récente en parpaings de ciment. De ce fait, il est moins aisé de reconstituer l'état primitif. Deux ouvertures au moins étaient aménagées dans cette façade, plus ou moins à l'emplacement des fenêtres actuelles : chacune a partiellement conservé son piédroit méridional, pris dans les structures du mur. On sait que jusqu'en 1967, une annexe était adossée à cette façade, comportant des latrines et une dépense. Le constat archéologique tend à montrer que les latrines n'étaient éventuellement pas un aménagement primitif : d'une part, la nature des piédroits conservés, dont la qualité se distingue entre les parties supérieure et inférieure, laisse supposer qu'il s'agissait de fenêtres à l'origine, transformées en portes ou en passages dans un deuxième temps ; d'autre part, les structures de la façade ne montrent aucune trace d'arrachement de cette annexe, laquelle devait simplement avoir été appuyée contre le mur. Il faut néanmoins remarquer que les données historiques ne confirment pas cette hypothèse : en effet, les déductions qu'il est possible de faire à la lecture du devis de transformation de 1787 tendent à indiquer que les latrines seraient un aménagement d'origine.

LA CURE DE 1787

D'importants travaux d'entretien et de transformation ont lieu en 1787, dont les divers points sont assez clairement définis dans le devis établi à l'occasion. Ces travaux, touchant essentiellement l'intérieur du bâtiment, eurent quelques menues répercussions sur les façades extérieures.

L'approfondissement de la cave, dans l'angle nord-est de la maison, et la création,



au-dessus de celle-ci, d'une chambre à fruits, impliquèrent quelques modifications sur les façades correspondantes. D'une part, la fenêtre orientale au rez de la façade nord est transformée de manière à éclairer les deux niveaux. D'autre part, à l'extrémité nord de la façade est, un soupirail est aménagé, éventuellement au même endroit qu'une ancienne ouverture plus haut placée.

Sur la façade nord, la fenêtre occidentale du rez, contre l'escalier, est partiellement bouchée dans sa partie inférieure, mais la raison de cette intervention n'est pas connue.

Bien que la façade ouest témoigne de nombreuses reprises ponctuelles, rien n'indique que celles-ci puissent être placées dans le contexte de ces travaux.

Extérieurement, une dépense est construite le long de la façade orientale, entre la saillie du corridor et des latrines et le bâtiment du four.

LES TRANSFORMATIONS ULTÉRIEURES

Une série de transformations qui doivent toutes être postérieures aux travaux de 1787 ont peu à peu modifié la façade occidentale. Les deux fenêtres primitives, au rez-de-chaussée, sont touchées : la fenêtre sud est transformée en porte-fenêtre, la fenêtre nord est raccourcie par la surélévation de sa tablette, en relation avec la pose d'un évier à l'intérieur. Par ailleurs, le tiers nord de la façade est percé par la création de deux ouvertures : une porte-fenêtre est installée au rez, un oeil-de-boeuf trouve place à l'étage. Seul le dernier procède d'une intervention historiquement documentée en 1824. Pour les autres, nous ne disposons d'aucun indice, et rien ne permet de situer chronologiquement ces divers travaux entre eux.

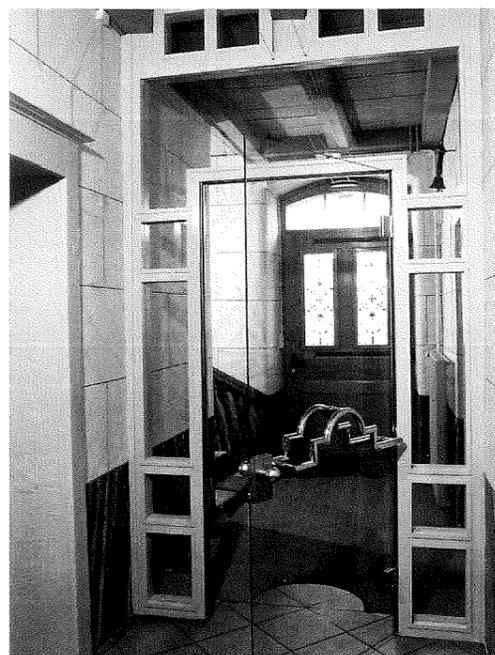
LE BÂTIMENT DU FOUR

La construction du four n'est pas contemporaine de celle de la cure, mais date de 1753. Un plan de 1787 montre un bâtiment dont l'extrémité nord est semi-circulaire, la toiture reposant probablement sur des poteaux de ce côté.

Archéologiquement, le matériau caractérisant la majeure partie du mur ouest diffère de celui qui se trouve à l'extrémité nord, ce qui confirme la transformation au cours de laquelle le bâtiment reçoit un plan simplement rectangulaire. Les données historiques signalent ces travaux en 1800.

Philippe JATON *Atelier d'archéologie médiévale S.A.*

DESCRIPTIF DES TRAVAUX



Tambour d'entrée

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Relevé	Mai 1986
Avant-projet et projet définitif	Avril 1986
Préparation des soumissions	Juin 1986
Appel des soumissions	Juillet 1986
Devis	Octobre 1986
Réfection intérieure	Novembre 1986
	Juillet 1987
Réfection extérieure	Mars 1988
	Novembre 1988
Aménagements extérieurs	Avril 1989
	Juillet 1989
Fin des travaux	Septembre 1989
Décompte final	Novembre 1989

En raison de la disponibilité des locaux et pour répondre à des impératifs budgétaires, les travaux ont été découpés en trois étapes s'étalant chacune sur une année.

Les travaux ont débuté par la réfection intérieure puis extérieure de la cure et, en dernier lieu, les aménagements extérieurs ont été exécutés.

MACONNERIE

Fouilles et raccordement souterrain de la cure et de la salle de paroisse à la nouvelle chaudière située dans l'ancien four à pain. Fouilles et remise à neuf des alimentations en eau de la cure et de la salle de paroisse. Création de chemise de ventilation au pied des murs. Piquage et réfection des enduits en 3 couches (enduit bâtard) de toutes les façades de la cure. Piquage partiel autour des chaînes d'angle, les zones nouvellement crépis étant raccordées aux crépis existants pour les 4 façades de la salle de paroisse. Piquage des façades sud et ouest du four à pain et réfection des crépis (enduit bâtard). Démolition du sil dans la cuisine et le corridor du rez-de-chaussée, réalisation d'une nouvelle chape après la pose d'une isolation thermique. Reconstitution des embochures dans les combles.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages métalliques y compris pont de couvreur autour de la cure et de la salle de paroisse. Echafaudages pour la réfection des souches de cheminées.

CHARPENTE

Après la découverte du toit, quelques chevrons ont dû être partiellement changés, ainsi que 3 arêtiers et un

poignon. Pose d'une sous-couverture en planches de sapin brut posées à clins. Démontages et repose à neuf des larmiers. Berceaux d'avant-toit: un quart des berceaux ont pu être maintenus en place, le reste a été changé et remis à neuf. La majeure partie de la corniche moulurée en bois a pu être remise en place après la réfection des berceaux. La lucarne ancienne a été conservée, seules quelques pièces ont été changées. Pose sur le carrelage en terre cuite d'une isolation thermique de 10 cm d'épaisseur et d'un plancher en Novopan phénolé. Création d'un sas isolé dans la montée d'escaliers aux combles.

PIERRE NATURELLE

Les encadrements de fenêtres, les bandeaux et les chaînes d'angles en calcaire jaune ont été lavés, brossés; tous les joints au ciment ont été ouverts et refaits avec un mortier de chaux. De petites réparations locales ont été faites. Deux seuils extérieurs et deux seuils intérieurs ont été refaits. Un escalier intérieur en grès de Molière a été ravalé et tous ses joints refaits.

MENUISERIE EXTERIEURE

Toutes les fenêtres, doubles-fenêtres et volets ont été remis en état sauf sur la façade ouest où une porte, deux fenêtres et doubles-fenêtres ont été refaites à neuf (en raison de la restitution de la dimension des percements d'origine).

FERBLANTERIE

Ferblanterie entièrement refaite en cuivre. Deux épis de faitage ont été créés et placés au sommet du toit. La ferblanterie de la salle paroissiale a été révisée.

COUVERTURE

Une étanchéité souple a été mise en place sur le lambris à clin de façon à garantir l'étanchéité du toit lors des travaux de couverture et de ferblanterie. La couverture a été refaite avec des tuiles neuves: Bardonnex rouge pointue. Une chatière du XVIIIème en

terre cuite émaillée a été soigneusement déposée, puis remise en place. La couverture de la salle de paroisse a été refaite à neuf, car elle contenait de nombreuses tuiles en mauvais état ou engobée. Les tuiles anciennes récupérées ont été posées sur le four à pain.

PEINTURE EXTERIEURE

Cure: Le bâtiment a été peint avec une peinture minérale hydrosil blanche pour les éléments en pierre de taille. La dernière couche a été appliquée en glacis. Les berceaux d'avant-toit ont reçu deux couches de peinture à l'huile grise. Les volets ont été repeints en respectant le dessin des chevrons flammés découverts en cours de chantier. Salle de paroisse: Crépis et encadrements ont été peints en blanc/gris avec une peinture hydrosil. Four à pain: Sur deux des façades, les crépis anciens ont été conservés, toutes les faces ont été peintes avec une peinture à la chaux Samuro.

CONSERVATION DU BOIS

Traitement de surface de l'ancienne charpente et injections partielles.

ELECTRICITE

L'installation existante a été remise en état.

CHAUFFAGE

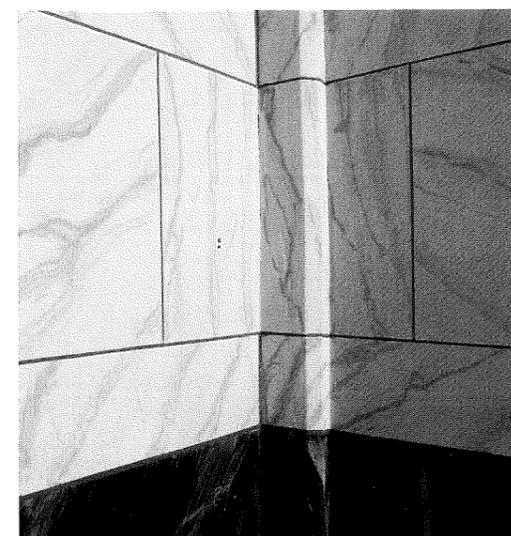
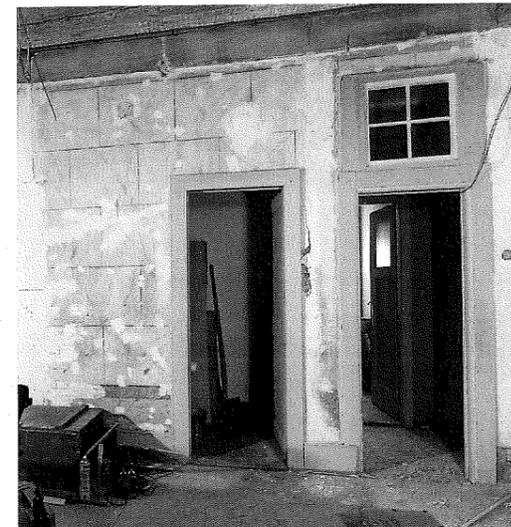
Pose d'une nouvelle installation de chauffage dans la cure et changement de la chaudière. Les raccordements à distance de la cure et de la salle de paroisse ont été refaits. La citerne a été conservée.

CONDUIT DE FUMEE

Tous les conduits des cheminées existantes ont été tubés.

TRAVAUX DE MENUISERIE

Les boiseries murales, lambris d'appui, plafond en bois ont été soigneusement déposés, réparés après un décapage soigneux et reposés. Les portes, cadres et autres éléments en menuiserie ont



Hall de l'étage, mais avec un décor faux-marbre

aussi été remis en état. Deux parois vitrées ont été créées, l'une pour former un sas d'entrée au rez-de-chaussée, l'autre au 1er étage.

PARQUETS

Les trois planchers "vaudois" ont été déposés. Les fonds ont été refaits (chape Leca, sous-plancher Novopan). Les planchers restaurés ont été remis en place. Un plancher en larges lames de sapin a, lui, été restauré. Les autres parquets ont été poncés et cirés.

FUMISTERIE

Les foyers des quatre cheminées existantes ont été restaurés, toutes ont été remises en fonction.

PEINTURE INTERIEURE

Boiseries, lambris d'appui, portes et cadres ont été décapés, lessivés et repeints à l'huile à l'exception d'une pièce au rez-de-chaussée. Chambres principales du 1er étage: Après arrachage des papiers peints, les anciens enduits ont été réparés et peints avec une peinture minérale (glacis). Petites chambres du premier étage: Après arrachage des papiers peints, pose d'un papier ingrain et peinture deux couches. Hall d'entrée, couloir du rez-de-chaussée, cage d'escaliers, hall du premier: Après la mise à jour d'un décor "faux-marbre", les murs ont été lessivés, les parois de la cage d'escaliers doublés, un décor identique a été refait à la peinture minérale. Les plafonds en plâtre ont été détruits, les poutres et plafonds remis au jour ont reçu 2 nouvelles couches de badigeon à la chaux.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Côté ouest: Création d'un aménagement de jardin et d'une liaison directe cure-garage en gravier. Côté cour: Création d'un nouvel aménagement en pavé et gazon mettant en valeur le bassin et le puits existant.

CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon normes 116

A/Cure	
Cave	42.16 m3
Rez-de-chaussée non habitable	102.61 m3
Rez-de-chaussée habitable	701.98 m3
1er étage	642.75 m3
Combles	355.17 m3

Total Cure 1'853.67 m3

B/Salle de paroisse

Rez-de-chaussée non habitable	113.00 m3
Rez-de-chaussée habitable	218.40 m3
1er étage	375.25 m3

Total Salle de paroisse 706.75 m3

C/Four à pain

Rez-de-chaussée	116.41 m3
-----------------	-----------

Total Four à pain 116.41 m3

Total CUBE SIA

2'676.83 m3

M3 habitables	1'947.48 m3
M3 non habitables	729.35 m3

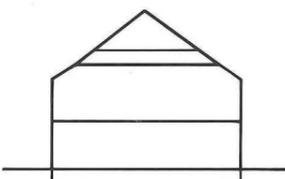
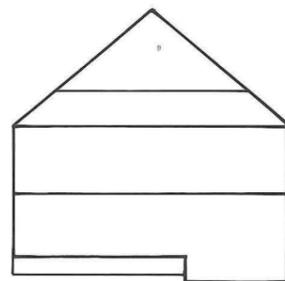
MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	2'635.00 m2
Surface de la cure	210.00 m2
Surface de la salle de paroisse	95.00 m2
Surface du four à pain	35.00 m2
Surface du jardin	2'295.00 m2

Surface brute des planchers

Rez-de-chaussée Cure	
- hall, cuisine, W.C. séparé, corridor, 3 chambres	124.00 m2
1er étage Cure	
- hall, bain, 6 chambres, réduit	134.00 m2
Rez-de-chaussée Salle de paroisse	
- hall, W.C., cuisinette	43.00 m2
1er étage Salle de paroisse	
- salle de paroisse	73.00 m2
Total (habitable)	374.00 m2
Sous-sol Cure	
- cave et fruitier	38.00 m2
Combles non chauffés Cure	178.00 m2
Rez-de-chaussée Salle de paroisse	
- garage	30.00 m2
Four à pain	22.00 m2
Total (non habitable)	268.00 m2

Total surface brute 642.00 m2



COÛT DE L'OPERATION

MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr. 294.90 / m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 1'299.50 / m2
Coût total / m3 SIA	Fr. 353.60 / m3
Coût total / m2 brut	Fr. 1'474.35 / m2
Indice moyen	146.9

(Indice de Zurich, base 01.04.1977 = 100)

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	27'000.--	2.85 %
100 Travaux préparatoires	27'000.--	
CFC 2 BATIMENT	789'322.75	83.40 %
211.0 Installation de chantier	2'500.--	0.32 %
211.1 Echafaudages	22'700.--	2.88 %
211.3 Fouilles en rigole	450.--	0.06 %
211.6 Maçonnerie et béton	44'340.--	5.62 %
214.1 Charpente	35'500.--	4.50 %
216.0 Pierre naturelle	14'440.--	1.83 %
221.0 Fenêtres et portes extérieures	21'250.--	2.69 %
222 Ferblanterie	29'000.--	3.67 %
224 Couverture et étanchéité	47'600.--	6.03 %
226 Piquage et crépissage des façades	42'800.--	5.42 %
227.1 Peinture extérieure	55'485.--	7.03 %
227.2 Travaux de conservation du bois	8'980.--	1.14 %
228 Volets	5'000.--	0.63 %
230 Installation électrique	16'011.--	2.03 %
240 Installation de chauffage	54'500.--	6.90 %
247.5 Conduits de fumée spéciaux	7'760.--	0.98 %
254 Installations sanitaires	5'756.--	0.73 %
258 Aménagement de cuisine	13'500.--	1.71 %
272.2 Serrurerie	5'863.75	0.74 %
273 Menuiserie	81'457.--	10.32 %
275 Système de verrouillage	50.--	0.01 %
281.1 Revêtement de sol sans joint	750.--	0.10 %
281.6 Carrelage	9'420.--	1.19 %
281.7 Revêtement de sol en bois	48'290.--	6.12 %
282.1 Papiers peints	1'700.--	0.22 %
284 Fumisterie et poêlerie	13'600.--	1.72 %
285.1 Peinture intérieure	68'440.--	8.67 %
287 Nettoyage	3'590.--	0.45 %
291 Honoraires architecte	117'350.--	14.87 %
292 Honoraires ingénieur civil	550.--	0.07 %
294 Honoraires ingénieur chauffage	10'300.--	1.30 %
296 Honoraires géomètre	390.--	0.05 %
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	62'845.--	6.64 %
421 Travaux de jardinage	1'445.--	
423 Fontaine	450.--	
425.2 Dallages et pavages	25'000.--	
425.3 Travaux préparatoires	34'250.--	
452 Canalisations	1'700.--	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	57'392.10	6.06 %
511 Autorisations	964.--	
523 Frais de photographie	1'399.--	
524 Frais de reproduction	1'350.--	
526 Rapport final et plaquette	5'000.--	
565 Frais de transport	3'510.--	
572 Electricité de chantier	629.10	
596.71 Restauration de peinture	36'500.--	
596.72 Historienne	142.--	
596.73 Archéologue	7'898.--	
CFC 9 DECORATION	9'900.--	1.05 %
980 Oeuvre d'art	9'900.--	
TOTAL DES TRAVAUX	946'459.85	100.00 %

Yvesd baran ~ 88-89

Therrien 89-90

George baran 88-89

ORGANISATION

Le crédit de cette opération fut pris sur le budget ordinaire et réparti sur 2 ans.

Organisation du maître de l'ouvrage :

Etat de Vaud, Service des bâtiments :

- M. H.-R. BRAUN, chef de la Section travaux
- M. J.-P. CHATELAIN, représentant du maître de l'ouvrage
- M. J. FALCONNIER, responsable technique pour le chauffage des bâtiments de l'Etat de Vaud

Mandataires :

- Architecte
- Ingénieur en chauffage
- Géomètres
- Photos

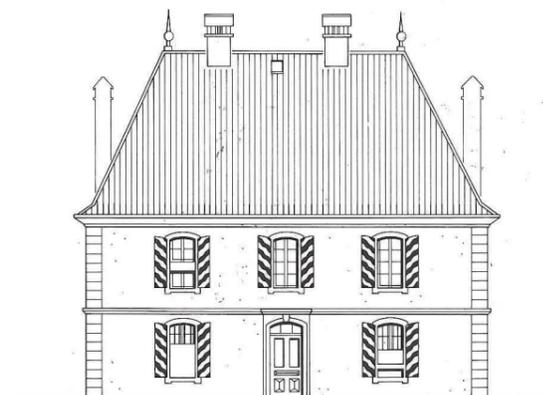
Mme M. BOBAND, Atelier Loco
M. A. NARR
MM. F. PILLOUD & A. RUDAZ
MM. FIBBI-AEPPLI et C. BORNAND

Spécialistes :

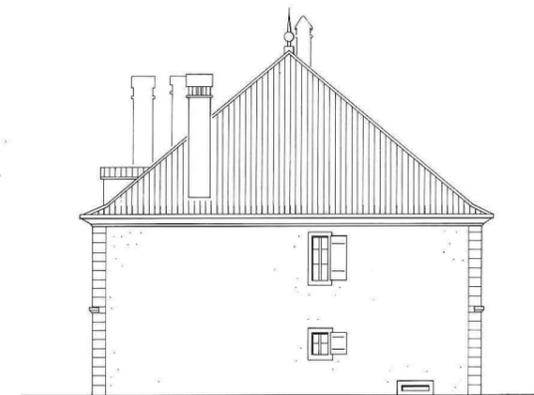
- Archéologue
- Restaurateur peinture
- Expert maçon
- Historienne

M.P.M. JATON
Atelier d'Archéologie médiévale
M. M. STÄHLI
M. R. SIMOND
Mme M. FONTANNAZ

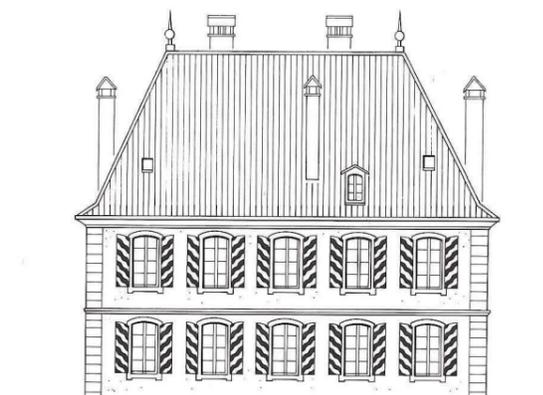
FAÇADES



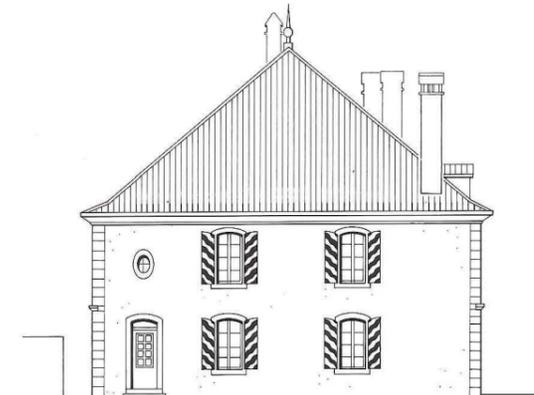
FAÇADE NORD



FAÇADE EST



FAÇADE SUD

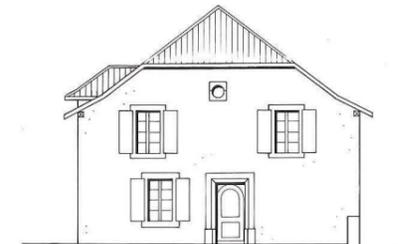


FAÇADE OUEST

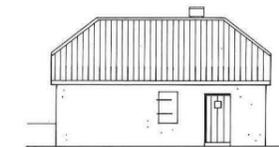
LES DEPENDANCES



FAÇADE NORD

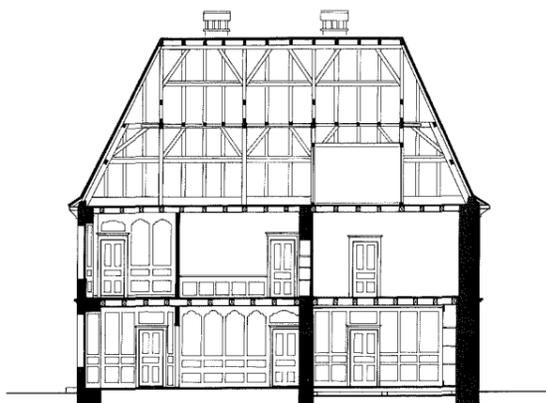
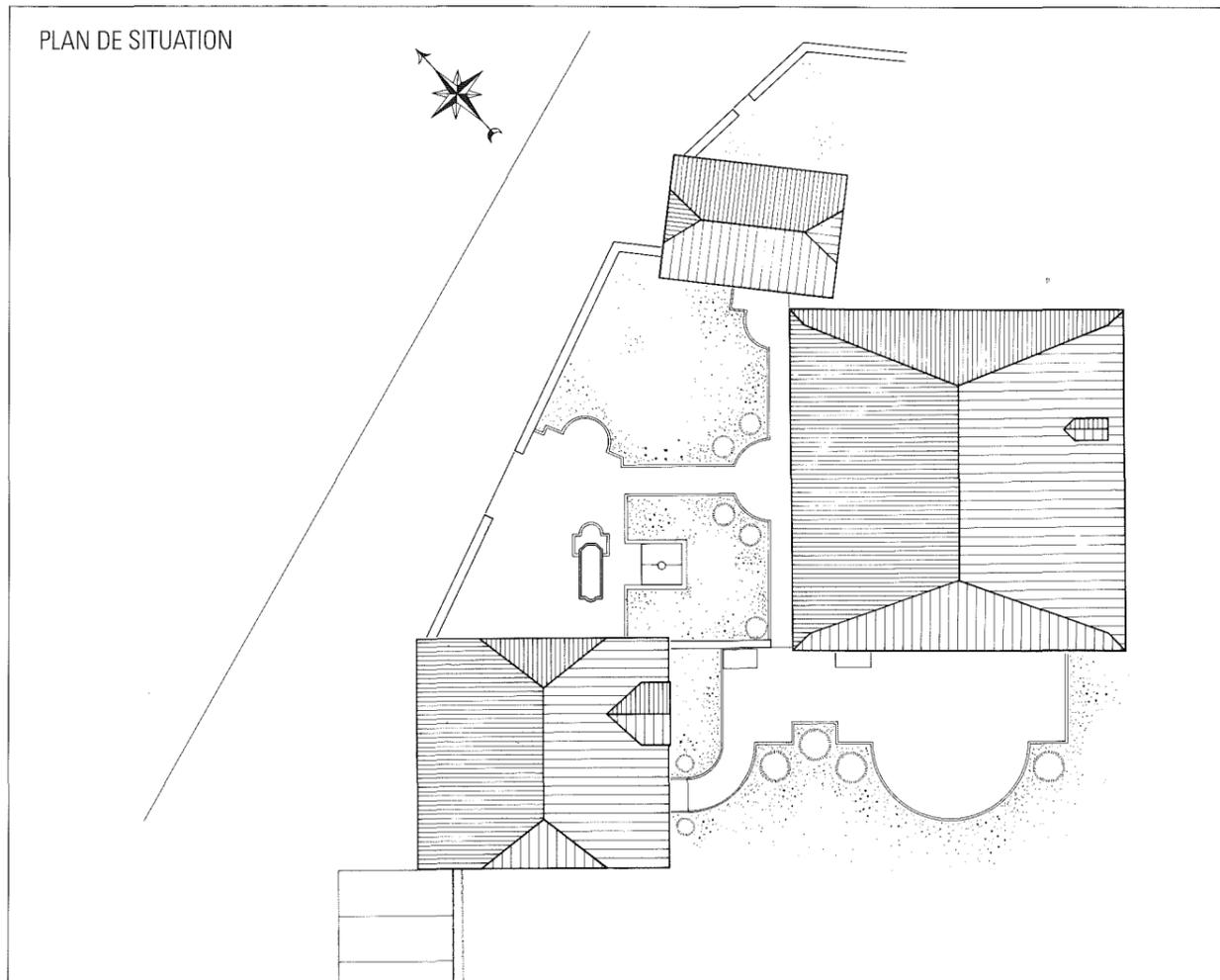


FAÇADE EST

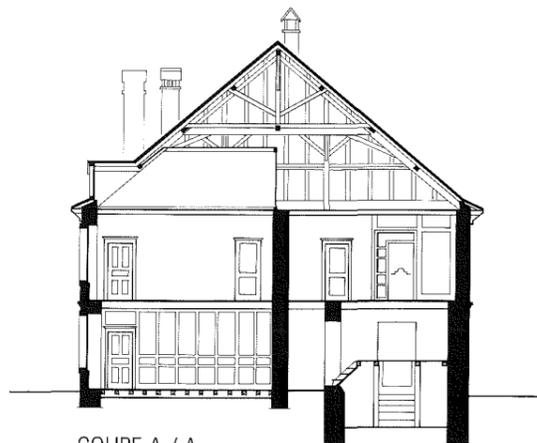


FAÇADE OUEST

PLAN DE SITUATION



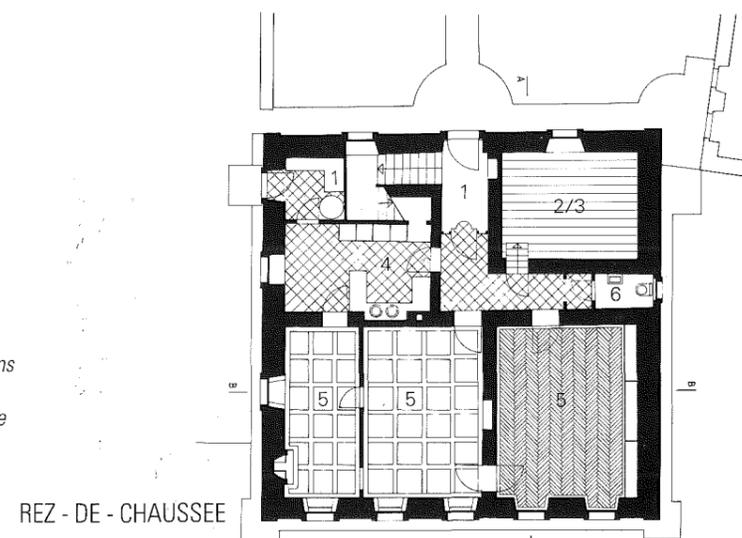
COUPE B / B



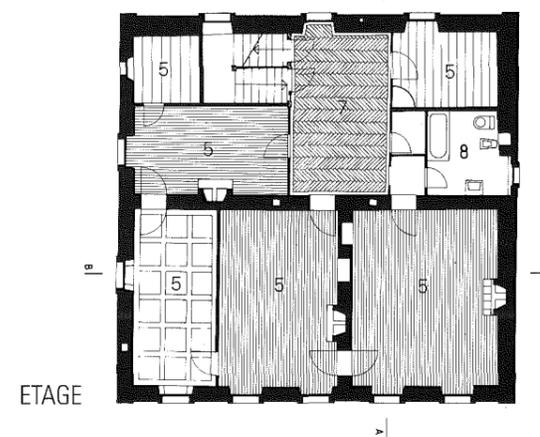
COUPE A / A

LES PLANS

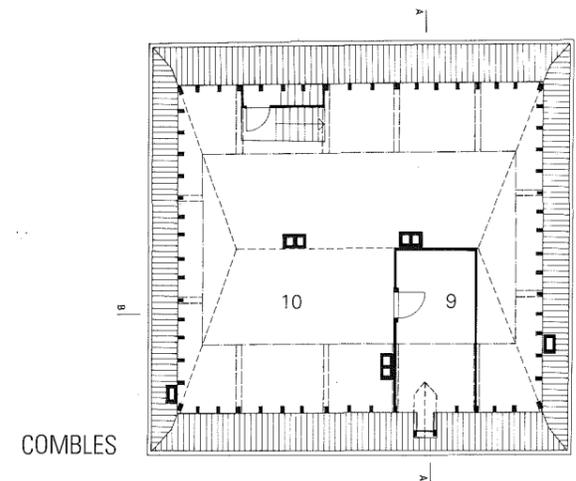
- LEGENDES:
- 1. Entrée
 - 2. Cave
 - 3. Fruitier
 - 4. Cuisine
 - 5. Chambres
 - 6. Toiletttes
 - 7. Hall
 - 8. Salle de bains
 - 9. Chambre non chauffée
 - 10. Combles



REZ - DE - CHAUSSEE



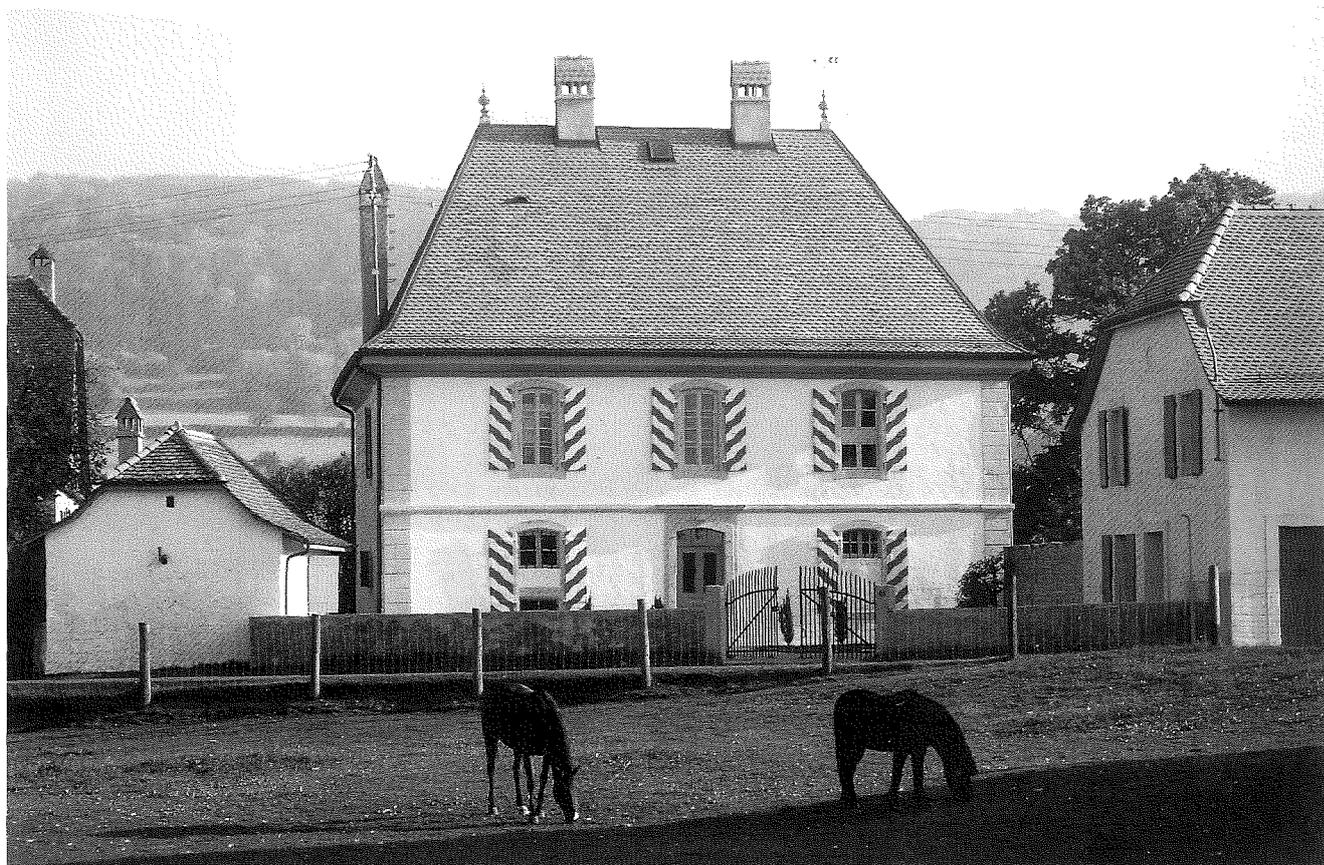
ETAGE



COMBLES

LES ENTREPRISES

GALLANDAT J.M.	Maçonnerie	Yvonand
ECOBOIS S.A.	Charpente-couverture	Combremont
LACHAT P.	Pierre de taille	Lausanne
BAUMANN G. S.A.	Menuiseries extérieure et intérieure	Cudrefin
HOFMANN E.	Ferblanterie	Yvonand
VALANT P. & VIGNATI L.	Peintures extérieure et intérieure	Yvonand
PARAXYL	Traitement du bois	Crissier
BEAUD G.	Electricité	Yvonand
ECUYER S.A.	Chauffage	Yverdon
OBRIST W. S.A.	Tubage cheminée	Neuchâtel
NOBS S.A.	Installation sanitaire	Yvonand
MOROSATO G.	Carrelage	Renens
TISCH-REYMOND S.A.	Plancher	Lausanne
GOOD P.	Fumisterie	Prilly
JACOT W.	Nettoyage	Champagne
PILLOUD F. & RUDAZ A.	Géomètres	Yverdon



Façade nord, entrée

PUBLICATION DU SERVICE DES BATIMENTS

10, place de la Riponne	CH - 1014 Lausanne
Conception graphique :	André Bovey, SGD Lausanne
Photos :	François Bertin Grandvaux Fibbi - Aepli Grandson
Impression :	Favre et Winteregg Echandens